

Transformations sociétales et grandes tendances alimentaires

Bruno Héroult, Julia Gassie, Arnaud Lamy¹
Centre d'études et de prospective

Alors que les réflexions prospectives sur les tendances alimentaires sont nombreuses et variées, rares sont les travaux de vulgarisation présentant les évolutions sociétales, plus larges, à l'origine de ces tendances. Le raisonnement est donc souvent incomplet : les changements des conduites alimentaires sont assez bien anticipés et décrits, mais sans être vraiment expliqués, ni référés à des mutations de la société permettant d'en saisir l'origine, l'ampleur et le sens. L'objectif de ce *Document de travail* est d'aider à combler ce manque, en analysant six grands moteurs sociétaux qui rendent compte de certaines des transformations du système alimentaire. Ces moteurs sont présentés sous la forme de fiches proposant en quelques pages une synthèse des principales connaissances disponibles. Sont tour à tour abordés l'individualisation croissante des rapports humains, la segmentation communautaire et réticulaire du système social, les nouveaux rapports au temps et l'accélération des rythmes de vie, la féminisation de la société, la sensibilité grandissante aux questions de santé et de bien-être, et enfin l'affirmation de nouvelles représentations de la nature.

Mots clés : prospective, tendances, changement social, société, alimentation, consommation, France

Ce document de travail ne représente pas nécessairement les positions officielles du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA). Il n'engage que ses auteurs. L'objet de sa diffusion est de stimuler le débat et d'appeler commentaires et critiques.

¹. A. Lamy était stagiaire au CEP au moment de la rédaction de ce document.

Introduction

Outil de lecture et d'anticipation des changements, la prospective analyse les réalités passées et présentes pour envisager les futurs possibles et préparer les décisions favorisant les futurs souhaitables. Attitude plus que discipline, cette démarche peut s'appliquer à tous types de thématiques, de contextes et d'échelles. La mobilisation de connaissances variées permet de décrire les situations actuelles, de documenter les tendances longues et d'en identifier les déterminants, pour envisager les transformations à venir. En cela, la prospective présente un intérêt certain pour l'action publique, en contribuant à discerner dès aujourd'hui les problèmes de demain, les contraintes et les obstacles, les opportunités et les leviers. Elle oblige à décaler le regard, à envisager sous un jour nouveau les enjeux et les défis, à sortir des cadres de pensée habituels pour retrouver le sens du temps long et une plus grande liberté de décision.

Les champs de compétence du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ses politiques et les actions de ses partenaires s'inscrivent dans un contexte marqué par une diversification des problèmes publics à gérer, une multiplication des acteurs et des analyses, un accroissement exponentiel de la production et de la diffusion d'informations, de prises de position, etc. Les demandes sociales, les campagnes médiatiques et l'accélération des processus décisionnels tendent à donner une certaine primauté aux urgences et à l'immédiateté. C'est par exemple le cas en matière de régulations économiques, de transition écologique ou de crises sanitaires. Prendre du recul, mettre au jour les phénomènes sous-jacents, qualifier les sources et moteurs des changements apparaissent donc nécessaires, et la démarche prospective peut y contribuer.

Les mutations des sociétés ne sont souvent pas perceptibles sur un temps court. De natures et d'origines diverses, plus ou moins souterraines, elles varient en fonction des groupes sociaux, des territoires et des caractéristiques des individus (niveau d'éducation, âge, modes de vie, origine familiale, valeurs, etc.). Ces transformations découlent de facteurs et de moteurs variés, et ont des répercussions inégales sur l'ensemble du système social. Par exemple, le développement des instruments digitaux et de la numérisation, en forte accélération depuis le début du XXI^e siècle, impactent diversement le travail, les échanges économiques, les flux d'information, les réseaux affinitaires, l'accès à la connaissance, etc. Autres exemples, les dynamiques de féminisation et d'individualisation de la société, ou l'accélération des rythmes sociaux, ont des implications sur les conduites alimentaires et peuvent expliquer des changements de consommations, de régimes et d'attitudes des mangeurs. Comprendre l'évolution des modes de vie, depuis les actes du quotidien jusqu'aux représentations mentales abstraites, contribue ainsi à mieux appréhender les transformations affectant des domaines variés. La prospective, avec son cadre méthodologique et ses modes de réflexion propres, révèle et documente ces mouvements, tout en statuant sur leur pertinence et leur longévité.

Toutefois, la prospective ne se suffit pas à elle-même et ne peut être sa propre finalité. Il s'agit toujours de faire la prospective de telle ou telle réalité, en vue de son utilisation par tels ou tels acteurs. Elle doit nécessairement être *appliquée* à une situation et *mise au service* de décideurs, donc à la fois *située* et *orientée* : toute prospective n'est qu'une prospective *de* et une prospective *pour*. Dans ce *Document de travail*, l'objectif principal est de proposer une prospective des grandes évolutions de la société française, pour mieux comprendre les transformations des conduites alimentaires, et aider les acteurs concernés à prendre conscience de ces mutations et adapter leurs stratégies en conséquence.

La « question alimentaire », loin d'être nouvelle, reste d'une grande modernité. Elle est de plus en plus l'objet de discours médiatiques, de débats publics et de mobilisations sociales. Constamment renouvelée, elle structure aussi en profondeur les champs de compétence, les métiers et les productions normatives du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'alimentation, c'est d'abord une question du quotidien, éminemment individuelle, ne serait-ce que par la nécessité vitale de se nourrir plusieurs fois par jour. C'est également une question collective, partagée au sein d'une famille, d'un groupe social, d'une société tout entière, comme en témoignent les nombreuses et puissantes normes culinaires, manières de table, la diversité des filières de production et des circuits de distribution, etc. L'alimentation fait partie de ces grandes préoccupations sociétales, immuables mais changeantes, qui ne cessent de se transformer au gré des évolutions historiques et des défis communs (conflits géostratégiques, volatilité des prix, changement climatique, lutte contre la précarité, nouveaux rapports à la nature, etc.). Enfin, le terme générique « alimentation » recouvre des réalités ayant de multiples échelles (humaines, temporelles, spatiales, etc.) et de multiples facettes : nutritionnelle, sanitaire, économique, politique, gustative, patrimoniale, environnementale, territoriale, éthique, touristique, etc. En cela, alors que la part du budget des ménages consacrée à la fonction alimentaire a décru au cours des dernières décennies, les préoccupations et les attentes, individuelles et sociales, sur le sujet, n'ont cessé de s'affirmer. Si, pour une grande partie de la population française, s'approvisionner au quotidien n'a plus le même caractère vital qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, d'autres interrogations et inquiétudes sont maintenant prégnantes, tant au niveau des mangeurs que des institutions publiques. Citons, entre autres, les questions liées aux pathologies alimentaires non transmissibles, à la transformation des modes de production et des échanges économiques induite par le réchauffement de la planète, ou encore la défiance des consommateurs par rapport à leur assiette se traduisant par une recherche de plus de « transparence ».

Les conduites alimentaires ne sont pas indépendantes des autres dimensions de la vie des individus. Faire les courses, préparer les repas, dîner en famille, déjeuner au restaurant ou entreprendre un régime s'insèrent dans un quotidien marqué par les activités et préoccupations liées au travail, à la famille, aux loisirs, etc. Ce sont également des opinions, des positions sociales, des valeurs, qui s'expriment à travers les pratiques alimentaires, à tel point que l'alimentation est de plus en plus une source de distinction individuelle, de revendications, de mobilisations. Elle est donc directement en prise avec les modes de vie, et des chercheurs montrent qu'elle occupe, depuis plusieurs décennies, une place de plus en plus secondaire par rapport à d'autres activités sociales, jugées prioritaires : tenir une réunion, se déplacer, rencontrer des amis, aller sur les réseaux sociaux, etc. Aujourd'hui, « on mange comme on vit », et les manières de vivre conditionnent les manières de manger. Les tendances alimentaires, intéressantes en elles-mêmes, sont donc aussi de bons révélateurs des évolutions sociétales plus profondes, qu'elles contribuent à mettre en lumière. Ainsi, les nouveaux rapports à la nature, aux animaux, à soi et aux autres, les changements dans les manières de « faire société », l'érosion des grandes normes liées au travail, à la religion, à la famille, les différences et inégalités sociales, s'expriment au travers des consommations, des pratiques et des valeurs alimentaires. L'alimentation offre une grille d'analyse intéressante du changement social et, en retour, comprendre ce changement revêt une importance primordiale pour appréhender les tendances alimentaires.

L'intérêt et la sensibilité envers l'alimentation ne cessent de s'amplifier. La médecine, l'économie, la philosophie, l'histoire ou la sociologie y contribuent fortement, et des acteurs de plus en plus variés s'emparent du sujet, débordant un champ pendant longtemps plutôt restreint aux acteurs du système alimentaire. Simultanément, les approches et les problématiques évoluent, dans la sphère politique comme dans les médias. Si la focale était

mise, de longue date, sur les systèmes de production et sur l'amont des filières, ce sont aujourd'hui les mangeurs, leurs comportements et leurs attentes qui sont au cœur des interrogations. La deuxième partie des États généraux de l'alimentation (EGA), qui s'est déroulée de juillet à décembre 2017, en est une bonne illustration.

De nombreuses publications (exercices de prospective, travaux de recherche, études statistiques, rapports d'ONG, enquêtes d'opinion, etc.), paraissent régulièrement pour documenter les tendances alimentaires, en France et à l'international. Les productions du Centre d'études et de prospective en sont un exemple, tant à travers ses activités de veille, ses analyses, les études commanditées que ses chantiers de prospective. Citons notamment l'ouvrage [*MOND'Alim 2030. Panorama de la mondialisation des systèmes alimentaires*](#) (2017), dont le premier chapitre, centré sur les couches moyennes, montre comment les changements des modes de vie sont des éléments déterminants des évolutions des conduites alimentaires, et ce de manière partagée à l'échelle mondiale. Citons également l'étude [*Comportements alimentaires de demain*](#), ayant identifié seize tendances alimentaires et leurs impacts potentiels sur les acteurs des filières. Ce travail a débouché sur des fiches synthétiques, faciles à utiliser par les parties prenantes et à disposition d'un large public.

Toutefois, si les prospectives de l'alimentation se multiplient, peu de travaux de vulgarisation sont disponibles sur les évolutions sociétales à l'origine de ces tendances. La chaîne de raisonnement est donc alors incomplète : les évolutions alimentaires sont conjecturées et décrites, mais elles sont rarement expliquées et référées à des transformations plus globales permettant d'en saisir l'origine et le sens. L'objet de ce *Document de travail* et des fiches qui le constituent est de combler ce manque en décrivant les grands moteurs susceptibles d'expliquer les tendances alimentaires.

Les moteurs du changement social, nombreux et imbriqués, tissent un filet serré d'interdépendances difficiles à démêler. Les analyses présentées ici ne prétendent donc pas à l'exhaustivité. Elles veulent seulement mettre en lumière et approfondir quelques transformations clés. Six grandes tendances sociétales ont été retenues, parce qu'elles correspondent à des évolutions manifestes et massives de la réalité, et parce qu'elles conditionnent en chaîne de nombreuses autres mutations, notamment alimentaires.

Le contenu de ces fiches-moteurs s'appuie surtout sur des recherches en sociologie et en anthropologie, et dans une moindre mesure sur des travaux d'économie. La compréhension des modes de vie, des façons de penser, des manières de consommer est privilégiée, et les approches psychologiques, physiologiques, biologiques et nutritionnistes ne sont donc pas mobilisées. Le raisonnement est centré sur les deux ou trois dernières décennies, les remarques plus historiques n'étant là que pour donner du relief et de la signification aux phénomènes contemporains. Les réflexions sont centrées sur la France avec, autant que faire se peut, des débordements sur les sociétés européennes comparables, quand les tendances évoquées ont une dimension transnationale avérée.

La prospective peut recourir à diverses méthodes : construction de scénarios, analyse de tendances, analyse stratégique, enquêtes de type Delphi, etc. Par souci de bonne appropriation de ces fiches-moteurs, et pour rester dans la lignée des publications antérieures du Centre d'études et de prospective, c'est l'analyse de tendances qui a été retenue. Une « tendance » est une prédisposition d'un phénomène à suivre une direction bien marquée, une propension de la réalité à emprunter une voie clairement reconnaissable. C'est une orientation plus ou moins commune aux acteurs, aux groupes d'acteurs, qui leur fait vivre simultanément les mêmes événements à peu près de la même façon.

La description des six tendances repose, dans la mesure du possible, sur des données quantitatives et des preuves objectivées. Sur chaque sujet, les indicateurs et chiffres disponibles étant très nombreux, seules les informations les plus significatives ont été conservées pour rester dans le cadre imparti à ces courtes fiches.

Les résultats de recherches plus qualitatives ont également été compilés et utilisés. Ils résultent souvent, chez les sociologues ou les anthropologues, de l'observation des manières d'agir, de penser et de sentir de certains individus ou groupes d'individus, ces observations partielles étant ensuite généralisées à l'échelle de l'ensemble de la société. Les individus constituent les unités de base de la vie sociale, et leurs valeurs, attentes et actions sont des modèles réduits des tendances collectives plus générales. Ceci est particulièrement vrai en matière d'alimentation : d'un côté, les consommations personnelles sont le reflet des grands modèles alimentaires, historiquement et culturellement donnés ; de l'autre, ces modèles sont le résultat, constamment changeant, de l'agrégation de dizaines de millions de conduites individuelles autonomes. Les grands courants sociaux conditionnent les motivations et pratiques quotidiennes, et sont en retour reconstitués par elles. Les démonstrations mises en avant dans les six fiches concernent donc des individus « moyennisés », idéaux-typiques, considérés comme les principaux porteurs des tendances sociétales. Ils ne sont pas toujours représentatifs de la totalité de la population, mais parce qu'ils sont souvent détenteurs de capitaux économiques et culturels leur permettant d'être à la pointe du changement, ou de prétendre l'être, ils sont vecteurs d'innovations et révélateurs des transformations à l'œuvre. Compte tenu des caractéristiques de la stratification sociale des sociétés européennes, et de la société française en particulier, ces créatifs socioculturels, qui tirent l'alimentation vers son futur, appartiennent plutôt aux couches moyennes urbanisées.

Cette analyse en tendances, et les fiches-moteurs qui en résultent, permettent d'identifier les grands phénomènes structurants, ceux-là mêmes qui suffisent habituellement à asseoir de bonnes conjectures prospectives. Inversement, ce choix de méthode comporte certaines limites. Tout d'abord, mettre l'accent sur les acteurs dynamiques, porteurs d'innovations, peut conduire à masquer les différences sociales, par exemple relatives à l'âge, au lieu de vie, au niveau d'éducation, etc. C'est un problème classique inhérent aux exercices d'anticipation : s'intéresser à ce qui bouge et change, pour des raisons de méthode prospective, ne doit pas conduire à ignorer les réalités plus sourdes.

En second lieu, la focalisation sur les groupes à la pointe du changement peut donner l'impression d'ignorer ou de minorer les inégalités sociales, pourtant si présentes. Ce n'est pas parce que nous donnons la primauté aux acteurs symbolisant les tendances d'avenir, souvent membres des couches moyennes urbaines, que nous oublions la disparité des statuts sociaux et l'existence de précarités. Par exemple, la fiche présentant la tendance à la féminisation des sociétés s'attache avant tout à documenter ce processus, et revient peu, par choix et non par oubli, sur les inégalités persistantes entre femmes et hommes, qui n'ont pas ici de teneur prospective particulière. On pourrait en dire autant des inégalités territoriales, d'éducation, de revenu, de santé, etc., structurellement inscrites dans le fonctionnement social, mais secondaires pour un raisonnement avant tout préoccupé par l'identification des nouveautés.

Troisièmement, la volonté de proposer des fiches-moteurs rapides et synthétiques a conduit à privilégier les facteurs de continuité sur les facteurs de rupture. Les fiches insistent sur les évolutions structurelles profondes et ne cherchent pas à repérer les possibilités de crise, de disruption ou de retournement des processus. De même, la recherche des tendances l'emporte sur l'identification des contre-tendances ou para-tendances.

Enfin, l'analyse est seulement centrée sur les tendances sociétales, c'est-à-dire sur les phénomènes produits directement *dans* et *par* la vie en société. De grands facteurs contextuels externes, bien qu'ayant d'évidentes implications sociales, ne sont pas abordés dans les pages qui suivent : globalisation et géostratégie, climat, commerce international, épidémies, politiques des États et des institutions mondiales, ressources énergétiques, etc.

Pour faciliter la lecture, les six tendances sont présentées sous la forme de fiches simples, didactiques, proposant en six pages une synthèse des principales connaissances disponibles. L'hypothèse sous-jacente à chaque fiche est que la tendance décrite devrait à l'avenir aller dans le sens d'une amplification, voire d'une généralisation, et concerner une part de plus en plus grande de la population française. Ces fiches adoptent une structure identique :

- les quatre premières pages définissent et décrivent la tendance, en donnant des éléments quantitatifs et qualitatifs de preuve, s'attachent à replacer l'analyse dans un contexte plus large et présentent les principales sous-tendances associées ; à chaque fois sont mentionnées en encadré les sources originales des illustrations et sous l'encadré les sources bibliographiques ;
- la cinquième page expose, dans un encadré, certaines des implications de ces évolutions sociétales en matière d'alimentation ;
- la dernière page propose une bibliographie sélective, reprenant les références mobilisées dans la fiche ainsi que d'autres sources d'intérêt.

Ces fiches ont vocation à être régulièrement actualisées, au fur et à mesure des évolutions constatées. Elles pourront aussi être complétées par de nouvelles fiches, portant sur d'autres mutations fondamentales : numérisation de la société, juridicisation et judiciarisation des rapports sociaux, urbanisation et métropolisation, nouveaux processus d'innovation et de diffusion des technologies, etc. Leur contenu, ici finalisé pour la compréhension de l'évolution des conduites alimentaires, pourrait bien sûr être utilisé pour comprendre tout autre type d'évolutions sociales.

Ce *Document de travail* traite successivement de six tendances : l'individu au cœur des nouvelles dynamiques sociétales (1) ; le développement de la segmentation sociale, des communautés et des réseaux (2) ; les nouveaux rapports au temps et l'accélération des rythmes sociaux (3) ; la féminisation de la société, du monde du travail aux valeurs culturelles (4) ; la sensibilisation croissante aux questions de santé et de bien-être (5) ; les nouveaux rapports à la nature (6). Ces tendances sont par ailleurs disponibles sous forme de fiches autonomes.

1 - L'individu au cœur de nouvelles dynamiques sociétales

« L'individu » n'a cessé de se renforcer et de se libérer au fil des siècles. Les historiens ont étudié les étapes de son autonomisation croissante : personnalisation de la croyance dans les religions judéo-chrétiennes, Réforme protestante, essor du libéralisme économique (Macpherson, 1971), développement de droits civiques, liberté de pensée, affirmation d'une citoyenneté politique, autonomie salariale, protection octroyée par l'État-providence, accomplissement de soi *via* l'éducation, etc.

En sociologie, Tocqueville, Weber, Boudon et de nombreux autres ont montré que les sociétés contemporaines accordent de plus en plus de place aux individus et à leurs intentionalités. En 1984, Touraine insistait sur le *Retour de l'acteur* et, en 1987, Elias parlait de *La société des individus*. Beaucoup d'autres observateurs ont décrit ce processus de libération de la personne moderne des structures sociales qui l'enserrent : Lipovetsky (1983), Lahire (1998), Martuccelli (2002), de Singly (2003), Kaufmann (2004), Galland et Lemel (2011), etc.

Cette fiche ne traite que les principales dimensions du sujet. Par exemple, les causes du mouvement historique d'individualisation sont juste mentionnées, sans être développées. Les conséquences de l'individualisation ne sont pas non plus détaillées : seul nous importe ici, dans une visée prospective, d'identifier en quoi l'essor de l'individu peut être un moteur conditionnant l'évolution actuelle et future de la société française.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur quelques concepts essentiels à notre propos (1.1). Nous verrons ensuite comment le mouvement d'individualisation se traduit par des manières d'habiter ou de faire famille (1.2). Troisièmement, nous montrerons que la liberté croissante des individus s'exprime aussi à travers des valeurs et des visions du monde (1.3). Enfin, un focus sera fait sur les liens entre individualisation et consommation (1.4). L'encadré final envisage quelques unes des implications de l'individualisation pour l'alimentation.

1.1 - Individu, individualité, individualisation, individualisme

L'**individu**, être humain autonome formant une unité distincte, est la cellule de base à partir de laquelle se développent les relations sociales et les phénomènes sociétaux. Consommateur, citoyen, patient, administré, etc., cette personne est de moins en moins le produit direct de son origine et de son milieu. Elle tente de plus en plus de se faire elle-même, de s'accomplir seule, à travers des expériences sociales où elle ambitionne d'exprimer librement ses manières d'agir et de penser.

Avec la liberté et l'égalité, l'**individualité** est une des principales valeurs des sociétés contemporaines. Recherchée par les acteurs, défendue par le droit, prônée par la culture dominante, elle incarne par excellence la modernité et est, dans des sociétés de plus en plus numériques, un puissant ressort du développement des réseaux sociaux et de l'estime de soi.

À une échelle plus globale, on parlera d'une tendance à « l'**individualisation** des sociétés » pour indiquer que la grande majorité des acteurs tentent de s'accomplir en s'affranchissant des conditionnements familiaux, générationnels ou professionnels. Avec cette expression, on veut souligner la capacité croissante à prendre conscience de sa qualité et de sa valeur personnelle, et à vouloir les défendre.

Enfin l'**individualisme**, terme plus journalistique, veut signifier la tendance, jugée négative, à faire prévaloir l'individu sur toutes les autres formes de sociabilité. Il met l'accent sur le développement des droits de l'individu, qui s'affranchirait de l'obligation de solidarité et de responsabilité. Cette réduction du monde à sa propre personne conduit à un repli sur soi proche de l'égoïsme.

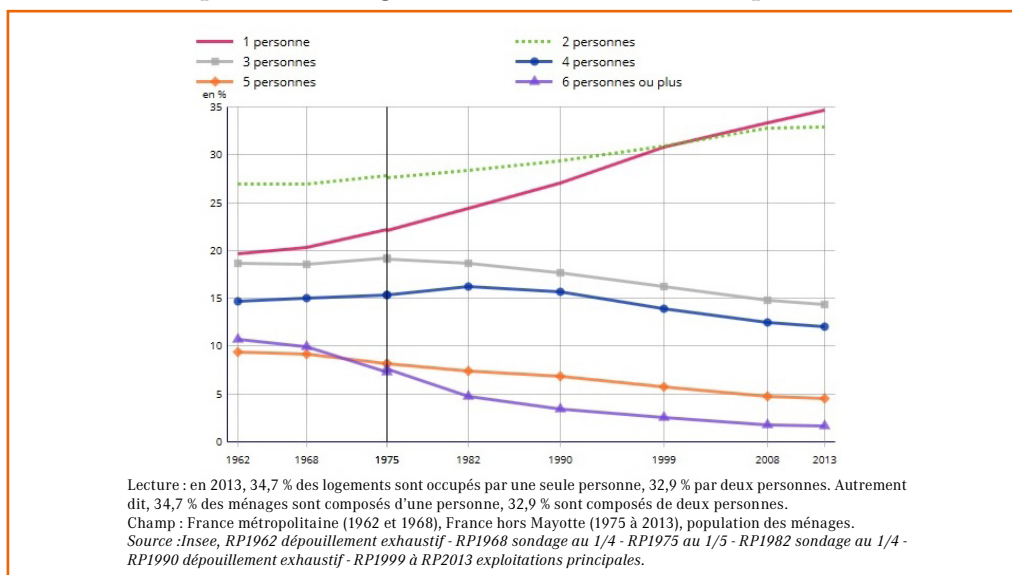
Ces divers concepts témoignent de l'affirmation, dans de nombreux pays, de **cultures centrées sur l'individu**, qui s'imposent dans tous les domaines de la vie et qui relativisent les normes collectives produites par les institutions traditionnelles (travail, religion, famille, école, etc.) [voir fiche Segmentation sociale]. Cela se traduit par l'affirmation croissante de la valeur « liberté » : autonomie, singularité, respect, responsabilité, électivité, particularité, etc. Les acteurs, à l'identité fluide et multiple, sont plus détachés des structures sociales. Ils valorisent l'accomplissement de soi et la reconnaissance. Les carrières professionnelles sont moins linéaires, les existences moins contraintes, les statuts plus négociés : l'important est de « s'inventer soi-même » à travers ses expériences. Les croyances deviennent elles-mêmes personnalisées, chacun se « bricolant » un système de référence personnel, à l'instar de la foi religieuse chrétienne, dégagée de plus en plus des épiscopats et des églises. Bref, chaque individu devient un « **monde en soi** », et la « lutte des places » (Gaulejac, 1994) a remplacé la lutte des classes.

1.2 - Individualisation, famille et habitat

La prévalence croissante de l'individu peut être appréhendée de différentes façons, notamment à travers l'évolution des modes de vie, des manières d'habiter ou de faire famille.

La transformation des **structures familiales** en est un bon révélateur. Selon Daguet (2017), la taille des ménages se réduit depuis les années 1960, passant de 3,1 personnes par ménage à 2,2 en 2013. Les logements occupés par 1 ou 2 personnes sont en constante augmentation, tandis que ceux occupés par 3 personnes ou plus connaissent une baisse continue (illustration 1).

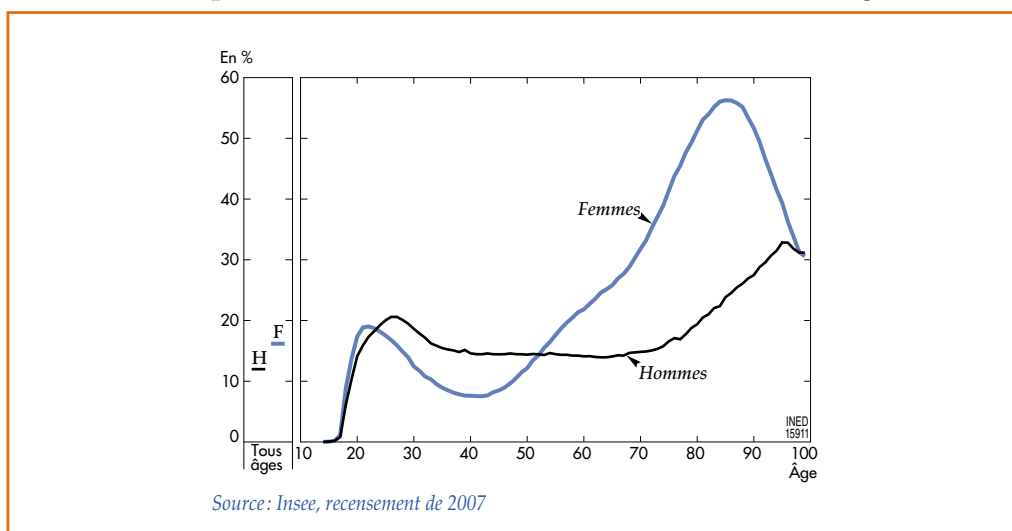
Illustration 1 - Répartition des logements selon le nombre d'occupants



Repris de Daguet, 2017

En 2013, 15 % de la population française résidaient seuls, surtout des seniors, dont 57 % de femmes (illustration 2). La proportion de femmes résidant seules baisse régulièrement entre l'âge de 20 ans et celui de 40 ans, puis elle augmente ensuite jusqu'à 85 ans. La proportion d'hommes résidant seuls est la plus élevée autour de 25 ans, puis elle se stabilise de 40 à 70 ans, avant d'augmenter ensuite. En 2013, 48 % des femmes de 75 ans et plus vivaient seules, confrontées plus fréquemment à des situations de veuvage que les hommes, du fait de leur espérance de vie plus longue [voir fiche Santé]. Soulignons que le fait de vivre seul ne signifie pas qu'il y a isolement relationnel : au contraire, les personnes concernées se montrent souvent plus aptes à développer des contacts avec leur entourage que, par exemple, les couples après l'arrivée du premier enfant (Pan Ké Shon, 1999).

Illustration 2 - Proportion d'hommes et de femmes résidant seuls selon l'âge

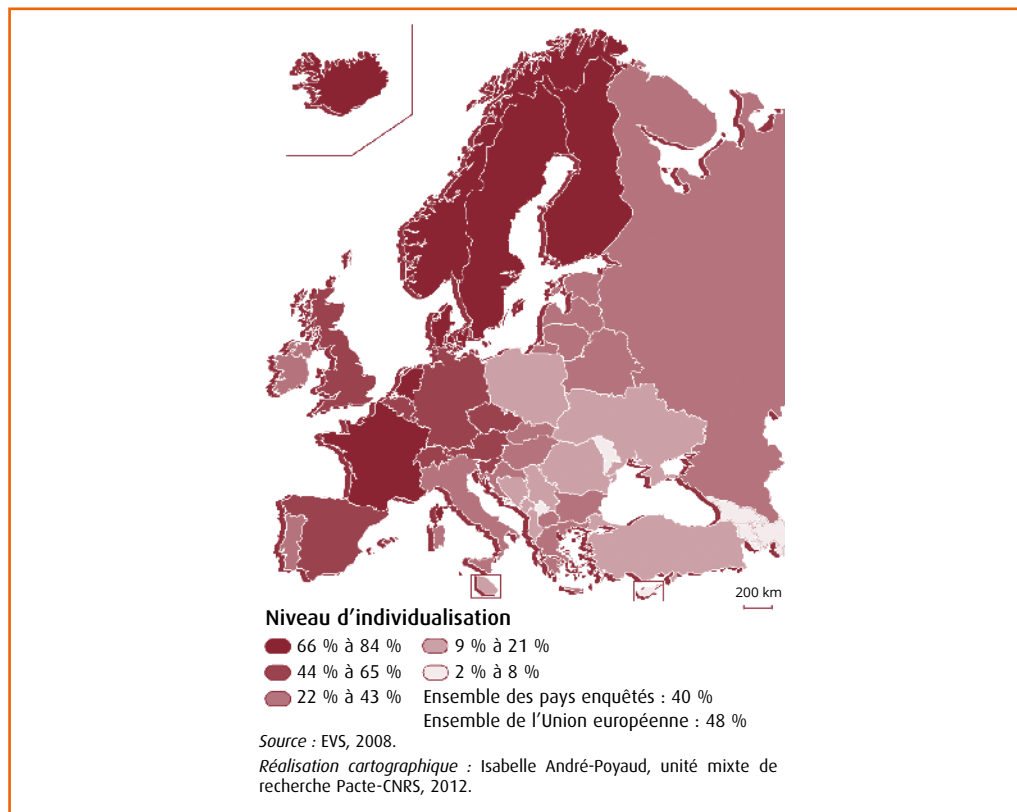


Repris de Toulemon et Pennec, 2011

Derrière ces évolutions, deux causes majeures se profilent : le vieillissement de la population et le changement des modes de vie (essor de la monoparentalité, réduction du nombre de familles nombreuses, report dans le temps de la mise en couple, fragilisation des unions, etc.). Il y a donc à la fois plus de personnes âgées vivant seules et plus de célibataires jeunes.

Le **développement des familles monoparentales** est significatif. Il traduit un éloignement par rapport à la norme de la famille nucléaire (couple marié avec enfants), d'autres formes ayant émergé ou pris de l'importance, comme les mères et les pères divorcés ou célibataires (Le Pape *et al.*, 2015). En Europe, les sociétés du Nord (Suède, Danemark, Pays-Bas, etc.) et la France se caractérisent par des taux élevés de familles monoparentales (de 15 à 25 %). C'est précisément dans ces pays que l'on trouve les plus hauts niveaux d'individualisation (Bréchon, 2013) (illustration 3), preuve que les manières de faire famille sont corrélées avec des cultures nationales.

Illustration 3 - Niveau d'individualisation par pays en Europe en 2008



Repris de Bréchon, 2013

1.3 - Individu, valeurs et représentations

Outre les éléments empiriques présentés ci-dessus, les tendances à l'individualisation se manifestent aussi à travers l'expression de **valeurs**, de **représentations** et d'images, de manières de penser et de juger. S'il y a une individualisation des modes et styles de vie, il y a aussi une individualisation des attitudes, motivations, opinions.

Cette individualisation se mesure *via* de grandes enquêtes, récurrentes, comme il en existe plusieurs aux niveaux mondial et européen : *European Values Study* (EVS), *European Social Survey* (ESS) et Eurobaromètre, par exemple. Nous nous appuyons ici principalement sur l'EVS, suivie depuis une quarantaine d'années (1981, 1990, 1999, 2008) (Bréchon, 2013).

De décennie en décennie, l'évolution des visions du monde exprimées sur les grands aspects de la vie sociale (travail, politique, loisirs, famille, religion, mœurs, etc.) va dans le sens d'une plus grande valorisation des libertés et choix individuels, d'un plus grand respect de la personne, associés à une critique de l'autorité et des institutions, du contrôle social par le voisinage, des coutumes et traditions, des codes de l'honneur, etc.

Cette affirmation de l'individu, constatée partout en Europe, progresse différemment selon les pays. Les histoires religieuses, à défaut d'être encore opérantes aujourd'hui, conditionnent les cultures socio-politiques et les débats publics : l'autonomie individuelle est plutôt défendue dans les pays à majorité protestante ou multiconfessionnels, et dans ceux où de nombreuses personnes se déclarent sans appartenance religieuse. L'individualisation progresse plus lentement dans les pays catholiques.

La place accordée à l'individu dépend aussi de variables socio-démographiques et politiques : elle est plutôt privilégiée au sein des générations de moins de 50 ans, chez les personnes ayant fait des études supérieures et ayant un niveau de revenus élevé. L'orientation politique dite « de gauche », la sociabilité associative et la promotion des valeurs familiales modernes (vs traditionnelles) sont aussi des facteurs favorisant l'expression d'attitudes pro-individus.

Contrairement à ce que l'on croit souvent, cette individualisation ne contribue pas à l'isolement des personnes et elle ne se transforme pas en pur individualisme. De même, la protection et le respect des individus n'aboutissent pas à une « société de masse » (Arendt, 1961), faite d'acteurs solitaires, indifférents et juxtaposés. Chacun, faisant l'expérience de la liberté, souhaite par empathie protéger celle des autres et construire des institutions favorables au bien commun : constitutions politiques, protection sociale, système éducatif, règles de droit, etc. Dans les sociétés contemporaines, les liens entre acteurs et leurs solidarités se renforcent, au lieu de s'affaiblir [voir fiche Segmentation sociale].

1.4 – L'individualisation de la consommation

Les années 1960 constituent une période charnière, qui voit le fort développement de la consommation, du marketing ciblé, des publicités adaptées, de circuits de distribution puissants, etc., qui donnent à chaque consommateur la possibilité de transcender ses appartenances sociales et familiales, en accédant à des produits standardisés mais néanmoins vecteurs de distinction et d'estime de soi. Parallèlement au diplôme, au salaire et au quartier d'habitation, la capacité à consommer et à remplir son caddie devient, à cette époque, un puissant marqueur d'identité sociale.

Après Galbraith (1958), qui popularisa le concept de « société d'abondance », de nombreux travaux (Marcuse, 1964 ; Debord, 1967 ; Baudrillard, 1970 ; Rochefort, 1995 ; Corrigan, 1997) ont bien décrit ce rôle croissant de la **consommation**, dans le fonctionnement des sociétés, d'une part, et dans l'affirmation de l'individu moderne d'autre part. Cette consommation n'est plus seulement un moyen de satisfaire ses besoins, mais aussi et surtout un registre de différenciation, de distinction, et donc d'autonomisation.

Aujourd'hui, produits et services se doivent d'être personnalisés pour répondre aux attentes et aux goûts de chacun. Qu'il s'agisse de voitures, de vêtements, de meubles, d'équipements électroniques ou de loisirs, on note un décalage de la consommation qui, de l'échelle de la cellule collective et familiale, passe progressivement à l'échelle de l'individu : par exemple, d'une voiture par foyer, l'évolution conduit progressivement à une voiture par membre du foyer (Rochefort, 2002).

Ces vingt dernières années, toutes ces tendances ont été amplifiées par l'essor des communications numériques, des réseaux sociaux et du *big data*. Le nouveau « **consomm'acteur** », informé, volontariste et responsable, influence l'offre et la demande par ses achats, ses notations et avis en ligne, et l'étalage de sa vie privée (blogs, tutos, chats, applications diverses). Sa consommation s'insère dans l'exercice d'une citoyenneté renouvelée où il érige l'art consommatoire en culture de la modernité. Inversement, les agents du système économique utilisent le marketing viral et les youtubeurs pour maximiser leurs ventes, en flattant la fibre hédoniste de leurs *followers* et en leur faisant miroiter qu'ils sont des clients uniques.

Dubuisson-Quellier (2009) montre que si ces formes alternatives de consommation ne sont pas toutes récentes, à l'échelle de l'histoire, la « consomm'action » remet aujourd'hui en cause certains objectifs collectifs en matière de santé, d'environnement, de justice sociale et économique. Dans tous les cas, cette individualisation de la consommation conduit à une extension des responsabilités du consommateur et à une augmentation du niveau de pression sociale et morale qu'il subit.

Quelques implications pour l'alimentation

L'individualisation de la consommation, confirmée par de nombreuses études quantitatives et qualitatives, exprime l'influence et le respect croissants des manières d'agir, de penser et de sentir des individus. Elle se manifeste clairement en matière d'alimentation et nous voulons ici indiquer en quoi cette individualisation est un moteur qui peut influencer et orienter les conduites alimentaires.

1 - L'alimentation comme facteur de différenciation individuelle

- Le mangeur contemporain ne consomme pas seulement ce qu'il pense bon au goût et pour sa santé, il achète aussi ce qui lui permettra de se faire valoir et de se distinguer en tant que personne autonome libre de ses choix.
- Compte tenu de son extrême diversité, le marché des biens alimentaires, comme le marché vestimentaire, lui offrent de nombreuses occasions d'exprimer sa personnalité.
- La mondialisation des systèmes alimentaires, qui multiplie les gammes de produits, les origines et les circuits de distribution, augmente encore ses possibilités de se distinguer par l'exotisme et l'hybridation de ses choix culinaires.

2 - L'expression d'une alimentation toujours plus personnalisée

- Loin des habitudes héritées de son milieu social, le mangeur contemporain recherche une alimentation adaptée à ses besoins, sa physiologie, ses aspirations, ses relations sociales, ses activités, son mode de vie, son emploi du temps, ses valeurs et attentes, etc.
- Il s'impose certaines contraintes exprimant son individualité : produits exclus ou au contraire obligés, origines et circuits de distribution évités ou à l'inverse systématiquement recherchés, régimes « sans », régimes amaigrissants, végétarisme, flexitarisme, crudivorisme, etc.
- Il privilégie de nouvelles formes de prises alimentaires : manger seul ou « seul ensemble » (Ascher, 2005), moindre recherche de sociabilité et de commensalité, grignotages en nomadisant, etc.
- Il utilise les outils numériques pour se mettre en valeur, partager ses « expériences alimentaires » et exprimer ses sensibilités culinaires : *grocery hauls*, *food porn*, applications diverses, etc.
- L'offre y répond en développant les portions individuelles, en réduisant les grammages, en multipliant les possibilités de personnaliser les produits, en diversifiant les segments de la restauration hors domicile, en diffusant des outils (notamment numériques) de pilotage de l'alimentation quotidienne, en mettant les découvertes de la science (par exemple épigénétique) au service d'une alimentation sur mesure, etc.

3 - Consomm'action et responsabilisation des individus

- Des points précédents, il découle une responsabilisation croissante des individus quant à leurs conduites alimentaires et aux conséquences de ces conduites sur leur santé, leur entourage, la société (environnement, économie, inégalités, etc.) et les générations futures (développement durable).
- En gagnant en liberté, le mangeur perd en certitude. En voulant exprimer son individualité culinaire, il joint son moi numérique à celui de la multitude des autres internautes (Colin et Verdier, 2012) et, s'il en tire des informations rassurantes, il y trouve aussi des sources de nouveaux doutes et de culpabilisation.

Bibliographie

- Arendt H., 1961, trad. 1972, *La crise de la culture*, Gallimard.
- Ascher F., 2005, *Le mangeur hypermoderne*, Odile Jacob.
- Baudrillard J., 1970, *La société de consommation*, Gallimard.
- Bréchon P., 2013, « L'individualisation des sociétés européennes », *Futuribles* n° 395, pp. 119-136.
- Bréchon P., Galland O., 2010, « Individualisation et individualisme », dans Bréchon P., Galland O., *L'individualisation des valeurs*, Armand Colin, pp. 13-30.
- CNAF, 2008, « L'individu et ses appartenances », *Informations sociales* n° 145.
- Colin N., Verdier H., 2012, *L'âge de la multitude*, Armand Colin.
- Corcuff P., Le Bart C., de Singly F., 2010, *L'individu aujourd'hui. Débats sociologiques et contrepoints philosophiques*, Presses universitaires de Rennes.
- Corrigan P., 1997, *The Sociology of Consumption*, Sage.
- Cusset P.-Y., 2005, *Individualisme et lien social*, La Documentation française.
- Daguet F., 2017, *Des ménages toujours plus nombreux, toujours plus petits*, Insee Première n° 1663.
- Damon J., 2008, « L'individu et ses appartenances, la pensée de Raymond Boudon », *Informations sociales* n° 145.
- Debord G., 1967, *La société du spectacle*, Buchet/Chastel.
- Dubet F., 2002, *Le déclin de l'institution*, Seuil.
- Dubuisson-Quellier S., 2009, 2^e éd. 2018, *La consommation engagée*, Sciences-Po.
- Ehrenberg A., 1998, *La fatigue d'être soi*, Odile Jacob.
- Elias N., 1983, trad. 1991, *La société des individus*, Fayard.
- Galbraith J. K., 1958, trad. 1961, *L'Ère de l'opulence*, Houghton Mifflin Harcourt.
- Galland O., Lemel Y., 2011, *La société française : pesanteurs et mutations*, Armand Colin.
- Gaulejac V. de, 1994, *La lutte des places*, Desclée de Brouwer.
- Giddens A., 2006, *La transformation de l'intimité*, Hachette, coll. Pluriel.
- Hervieu-Léger D., 1999, *Le pèlerin et le converti*, Flammarion.
- Ion J., 2012, *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin.
- Kaufmann J.-C., 2004, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Armand Colin.
- Lahire B., 1998, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- Le Pape M.-C., Lhommeau B., Raynaud E., 2015, *Les familles monoparentales en Europe : de nouvelles façons de faire famille pour de nouvelles normes ?*, Insee Références Couples et familles.
- Lipovetsky G., 1983, *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard.
- Macpherson C. B., 1971, *La théorie politique de l'individualisme possessif. De Hobbes à Locke*, Gallimard.
- Marcuse H., 1964, trad. 1968, *L'homme unidimensionnel*, Éditions de Minuit.
- Martuccelli D., 2002, *Grammaires de l'individu*, Gallimard.
- Maurin E., 2015, *La fabrique du conformisme*, Seuil.
- Mendras H., 2002, *La France que je vois*, Autrement.
- Pan Ké Shon J.-L., 1999, *Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel*, Insee Première n° 678.
- Rocheffort R., 1995, *La société des consommateurs*, Odile Jacob.
- Rocheffort R., 2002, « Modes de vie », *Revue Projet* n° 271.
- Singly F. de, 2003, *Les uns avec les autres*, Armand Colin.
- Toulemon L., Pennec S., 2011, « Combien de personnes résident seules en France ? », *Population & sociétés*, n° 484, Ined.
- Touraine A., 1984, *Le retour de l'acteur*, Fayard.

2 - Segmentation sociale, communautés, réseaux

Idéaux politiques, normes de droit et interventions des États sont autant de preuves de l'ambition constante des sociétés de faire vivre ensemble les individus qui les composent. Dans les faits, l'intégration sociale n'est jamais complète, et toute collectivité se segmente en fonction de critères basiques, vecteurs de différences et d'inégalités : âge, sexe, lieu de vie, profession, pouvoir d'achat, niveau d'éducation, aspirations et croyances, etc. Chaque système social se partitionne en sous-systèmes plus ou moins larges, autonomes et pérennes.

Certains de ces groupements sont vastes et à la base d'affiliations profondes : classes, strates, générations, localités, métiers, etc. Ils tendent à s'affaiblir, depuis les années 1970, au fur et à mesure que nous sortons de la « société industrielle » (Aron, 1962 ; Touraine, 1969 ; Bell, 1976 ; Cohen, 2006). À l'inverse, d'autres groupements, plus limités et réversibles, sont en développement croissant : **microcosmes** ethniques ou professionnels, **réseaux sociaux** numériques ou concrets (Mercklé, 2004), sociabilités de voisinage ou de clubs sportifs, **tribus** reposant sur telle ou telle affinité élective (Maffesoli, 1988), communautés diverses, etc. Ces associations sont en constante reconfiguration, dans le temps comme dans l'espace. Confirmant les anticipations de Simmel (1908), la modernité multiplie ces groupes d'appartenance de l'individu, qu'il nommait à l'époque « **cercles sociaux** ». Ces cercles grandissent, se croisent et se multiplient au même rythme que la diversification des intérêts qui motivent leur création (Letonturier, 2005). Aujourd'hui, les grands groupes de référence perdent en importance, les affinités entre pairs l'emportent sur l'origine sociale, la succession des expériences remplace l'ancienne destinée. Une recomposition des institutions est à l'œuvre, ouvrant la voie à de nouvelles manières de faire société. Ces nouveaux microcosmes ne sont pas seulement des agrégats d'individus. Ils comportent au contraire de puissants mécanismes d'intégration, des systèmes de valeurs et de normes, des dispositifs d'influence, d'imitation et de pression vers la conformité.

Cette fiche n'aborde qu'une partie des phénomènes de segmentation et de communautarisation (au sens sociologique large du terme, et non pas uniquement dans son acception ethnique ou religieuse) de la société française. Elle est centrée sur les tendances les plus significatives, sur celles qui donnent à l'observateur sa meilleure capacité prédictive. De nombreux aspects du sujet ne seront donc pas abordés (travail, vie politique, contre-tendances, etc.), et certains autres que de façon superficielle.

Sera d'abord décrit l'affaiblissement des grandes institutions héritées du passé (Dubet, 2002) (2.1). Simultanément, s'affirment de nouvelles formes de lien social, de nouvelles modalités de pouvoir et de soumission, de nouveaux types de regroupement et d'association des individus, présentés dans un second temps (2.2). L'encadré final envisage quelques-unes des implications de ces phénomènes de segmentation pour l'alimentation.

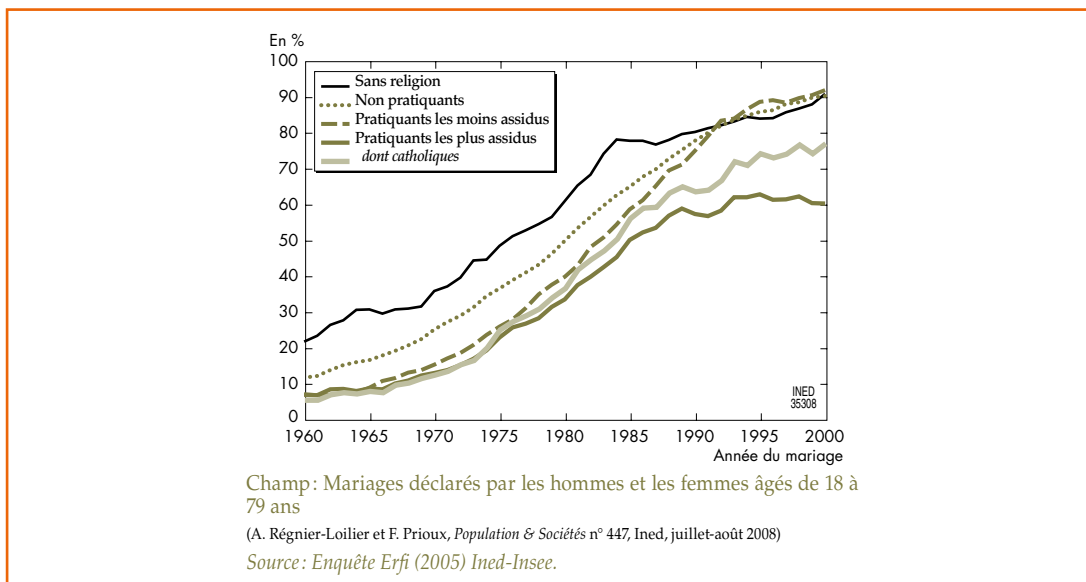
2.1 – L'affaiblissement des grandes institutions traditionnelles

Sur le long terme, la puissance normative des institutions héritées du passé s'amenuise : travail en entreprise, famille nucléaire, religion, école républicaine, partis politiques, syndicats, etc. Par exemple, la désaffiliation des **institutions du monde du travail** se traduit par une usure des cultures d'entreprise, un moindre attachement à son employeur, une croissance de la mobilité professionnelle, une baisse du nombre des syndiqués et sympathisants (Andolfatto et Labbé, 2000), etc. Quant à la désaffiliation des **institutions politiques**, elle se voit à travers la baisse du nombre des militants et encartés, la moindre inscription sur les listes électorales, l'abstention croissante lors des scrutins (Braconnier et Dormagen, 2007), la révocation en doute des discours d'autorité de l'État, la critique de la légitimité des gouvernants et des processus de gouvernance (Rosanvallon, 2006).

L'atténuation du poids des principes et des **normes religieuses** découle d'une tendance de fond à la sécularisation des sociétés (Pew Research Center, 2015), à l'affaiblissement des explications sacrées de la vie sociale. Ces mouvements se traduisent de diverses façons : déclin des appareils épiscopaux et fin des ordres monastiques, affaiblissement des rites individuels et collectifs, baisse du nombre des pratiquants, net relâchement voire disparition des observances dans la vie quotidienne (prescriptions alimentaires, vestimentaires, comportementales). Par ailleurs, Régnier-Loilier et Prioux (2008) montrent, concernant l'appartenance religieuse, un reflux des croyances en France, en particulier chez les jeunes générations : 3 % des femmes et 5 % des hommes âgés de 65 à 79 ans déclarent n'appartenir à aucune religion, alors que c'est le cas de 27 % des hommes et de 23 % des femmes chez les 18-24 ans. En outre, parmi les Français qui déclarent une appartenance religieuse, les jeunes générations présentent des taux de non-pratiques ou de pratiques non assidues importants.

D'autres institutions, qui étaient intrinsèquement liées à la culture religieuse, comme le **mariage** et la **famille traditionnelle**, sont également en recul. Les règles concernant les cohabitations hors mariage se sont nettement assouplies depuis un demi-siècle, aussi bien pour les Français sans religion que pour ceux avec religion, pratiquants plus ou moins assidus (illustration 4).

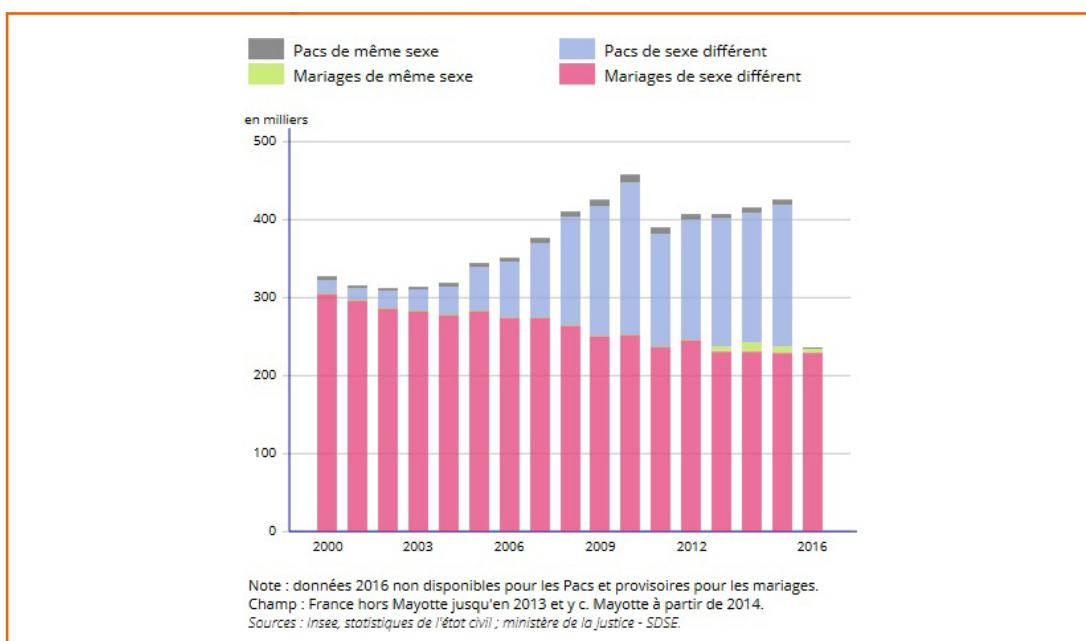
Illustration 4 - Proportion de mariages précédés d'une période de cohabitation pré-nuptiale, selon la pratique religieuse



Repris de Régnier-Loilier et Prioux, 2008

La cohabitation conjugale est de plus en plus fréquente, sous la forme d'unions libres, de concubinages ou de Pacs (dont le nombre est en constante augmentation depuis sa promulgation en 1999). Depuis les années 2000, la **part des alliances** (mariages et Pacs) conclues évolue aussi, avec une diminution progressive du taux des mariages entre individus de sexes différents, et le développement du Pacs puis du mariage entre individus de même sexe (illustration 5).

Illustration 5 - Mariages et Pacs conclus en France, années 2000 à 2016

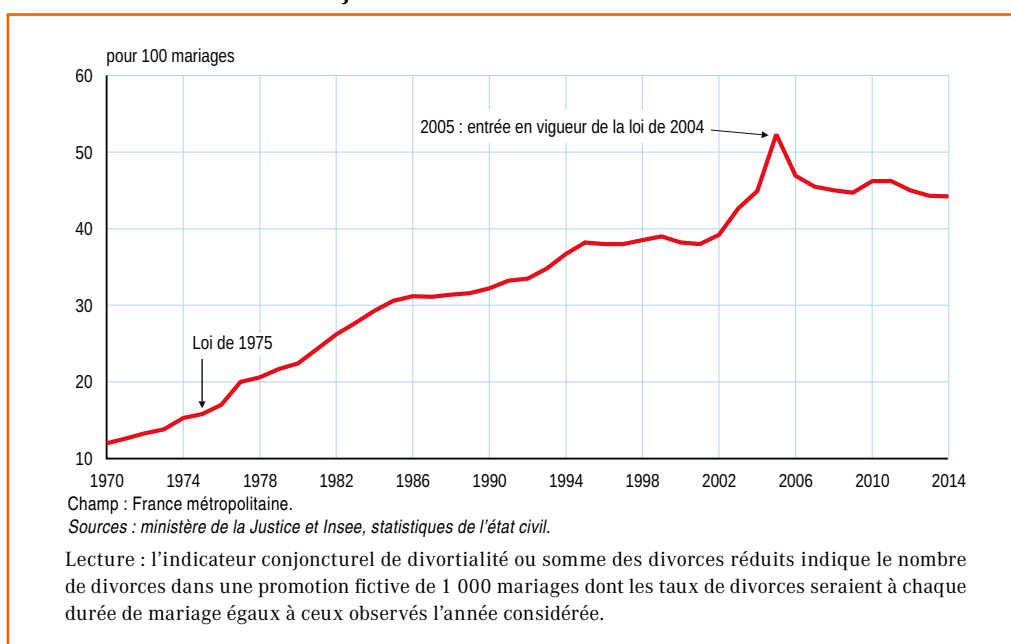


Repris de Insee, 2018

Si, en 2016, le mariage reste la forme de couple la plus fréquente (72 % contre 21 % pour l'union libre et 7 % pour le Pacs), le type d'union varie fortement avec l'âge, le niveau de diplôme, la catégorie sociale et le département de résidence. Robert-Bobée (2018) montre ainsi que les personnes pacsées sont en moyenne plus diplômées que les mariées, et que les unions libres et les Pacs sont plus fréquents dans les grandes villes étudiantes. Des évolutions sont également notables au sein du couple : dans un nombre croissant de cas, l'homme est plus jeune que la femme, passant de 10 % des couples dans les années 1960 à 16 % dans les années 2000. Ces configurations varient selon le niveau de diplôme et les catégories socio-professionnelles, l'écart d'âge entre homme et femme vivant en couple est par exemple le plus faible chez les plus diplômés, les cadres et les professions libérales.

Les séparations par divorce sont aussi en hausse depuis le milieu du XX^e siècle. C'est ce que montre l'indicateur conjoncturel de divortialité (Bellamy, 2016), qui augmente régulièrement depuis les années 1970, avec 44 divorces pour 100 mariages en 2014 (illustration 6).

Illustration 6 - Indicateur conjoncturel de divortialité en France



Repris de Bellamy, 2016

Les normes matrimoniales se sont affaiblies, en particulier avec les **naissances hors-mariage**. Dans les années 1970, moins d'un premier né sur cinq naît hors-mariage, alors que c'est le cas d'un sur deux dans les années 2000. Si la famille traditionnelle, dite « nucléaire », reste la forme la plus fréquente d'après l'Insee (70 % en 2011), d'autres formes prennent de l'importance, comme les familles recomposées (près de 10 %), les familles monoparentales (près de 20 %) ou les familles homoparentales, pour lesquelles on manque cependant de données (Rault, 2009).

La puissance des institutions traditionnelles (familiales, entrepreneuriales, religieuses, artisanes, territoriales, etc.) s'est affaiblie ces dernières décennies, en France comme dans le reste de l'Europe, mais l'intégration de notre société n'est pourtant pas en péril. Ces institutions ont joué un rôle déterminant dans la constitution des groupes sociaux et dans l'encadrement des relations collectives, mais leur affaiblissement ne marque pas pour autant la fin du lien social et du vivre ensemble. Bien au contraire, de nouvelles façons de faire société, plus denses, plus cohésives, plus souples et au fond plus solides ont pris la place (Mendras, 2002).

2.2 - De nouvelles façons de faire société

Le « lien social » est défini par Cusset (2006) comme l'ensemble des relations personnelles, des normes et valeurs qui relient les individus entre eux. Le lien social contemporain est plus électif, sélectif, temporaire et réversible. L'individualisation [voir fiche Individualisation] de la société transforme ce lien social et favorise les identités multiples. Mais surtout, on observe le regroupement, au sein de communautés particulières, d'individus portés par les mêmes aspirations et opinions. Les personnes qui se ressemblent s'assemblent, construisent des microcosmes affinitaires, des réseaux préférentiels, et cultivent leur multi-appartenance (Singly, 2000 ; Cusset, 2006). Les formes traditionnelles

d'ancrage sont elles-mêmes soumises au libre-choix de l'individu, qui décide de conserver ou non des liens avec ses origines. Héritier de statuts prescrits, il se forge des statuts acquis, en partageant les manières d'agir et de sentir de pairs avec qui il fait communauté. Ces appartenances choisies segmentent la société en une multitude de corps intermédiaires exprimant et défendant des visions particulières. Ces apparentements reposent souvent sur l'affectivité, l'émotivité, plutôt que sur la rationalité des intérêts. Ainsi, le lien social citoyen s'affaiblit alors que le lien amical est très valorisé. Des inclinations similaires rapprochent et fabriquent de nouvelles solidarités, plus variables dans le temps.

Les **communautés générationnelles** sont particulièrement à l'œuvre dans la transmission des valeurs et des normes. L'affaiblissement de l'institution familiale et des processus de filiation débouche sur une transmission de plus en plus horizontale de la culture et des savoirs sociaux, *via* les médias et les groupes de pairs. Les technologies de l'information et de la communication participent fortement de cette socialisation juvénile, très différente de la culture des adultes (Cusset, 2006).

Les **communautés numériques** (Facebook, Twitter, Snapchat, etc.) segmentent aussi la société, de façon très novatrice. Les réseaux sociaux reformatent la sociabilité des individus, qui cumulent une vie réelle et une vie parallèle sur le web (Ladwein, 2014). Ils diversifient les canaux de relations avec les autres, en maintenant aussi bien des relations fortes (cercles amical et familial) que des relations faibles (connaissances, amis virtuels, amis d'amis, avatars, etc.). Ces sociabilités digitales rapprochent les individus ayant des intérêts communs passagers, et dont les identités restent mouvantes, plurielles et complexes (Denouël, 2014).

Pour ce qui est des **phénomènes religieux**, Hervieu-Léger (2010) a bien montré, dans le cas des églises chrétiennes, la disjonction entre la croyance individuelle et l'appartenance religieuse collective. La légitimité de l'autorité épiscopale est fortement atteinte et diminue au profit de démarches spirituelles personnelles, de petits groupes affinitaires ayant un rapport spécifique à l'au-delà. Des flux collectifs se recomposent autour d'un « croire partagé », sur mesure, répondant aux besoins de tel microcosme ici et maintenant. Aussi bien dans les paroisses qu'à leurs marges se constituent des formes plus souples et instables de sociabilités coréligionnaires, fondées sur la proximité spirituelle, sociale et culturelle des individus. De tels microcosmes, autoréférents, sont souvent plus cohésifs que les anciennes églises.

Les transformations qui s'opèrent au sein de l'**institution familiale** sont bien décrites par Déchaux (2010). Le cadre patriarcal a été bousculé, aussi bien dans les relations intergénérationnelles (filialité) que dans les relations hommes-femmes (conjugalité). La conception traditionnelle de la parenté, selon laquelle un enfant n'a qu'un père et qu'une mère, est remise en question par l'essor d'autres formes familiales (recomposées, homoparentales, monoparentales), le recours à l'adoption, la procréation médicalement assistée, etc. Cette diversité croissante des relations et aspirations familiales traduit de nouveaux idéaux sociaux organisés autour des valeurs d'individuation, d'autonomie, de liberté, d'accomplissement de soi. Ce renouvellement des normes familiales va dans le sens de parentèles élargies, de communautés affectives plus ou moins temporaires et délimitées. Le lien social n'est pas pour autant rompu, ni dévalorisé. Il change et s'adapte. Ainsi, d'après Cusset (2006), si l'on ne choisit pas sa famille, on choisit les membres avec lesquels on continuera d'entretenir des relations familiales. Quant aux rapports parents-enfants, ils sont davantage régulés par le respect mutuel que par l'autorité.

Au total, loin des classes et des strates qui ont caractérisé pendant 150 ans la « société industrielle », la société française actuelle, comme ses voisines européennes, se distingue par l'importance croissante des phénomènes de segmentation sociale, de réseaux, de communautarisation. Elle est un immense treillis de relations sociales, un enchevêtrement de rapports affinitaires où les individus choisissent les formes de liens qu'ils entendent avoir entre eux. La cohésion d'ensemble n'est plus fondée sur l'autorité émanant des hiérarchies verticales, mais sur la spécialisation et la redondance d'assemblages réticulaires donnant libertés et responsabilités aux acteurs. La trame sociale n'est plus faite de larges groupes mais de systèmes d'actions et d'échanges, de réseaux d'intérêts et de passions, fluides et diffus, dont les prescripteurs dominants sont les médias, les marchés, les pairs et le web.

Quelques implications pour l'alimentation

Nous voulons ici indiquer en quoi les phénomènes de segmentation et communautarisation au sens large de la société française modifient et orientent significativement les conduites alimentaires.

1 - Anciennes et nouvelles normes alimentaires

- L'affaiblissement des règles techniques et symboliques conditionnant la prise alimentaire – qui constituaient ce que l'on a appelé le « modèle alimentaire français » (Poulain, 2002) – se manifeste de nombreuses façons : net effacement des cuisines régionales, disparition des « cuisines sociales » autrefois associées à tels métiers ou tels groupes, muséification d'une partie de la « gastronomie française », moindre connaissance et application des recettes culinaires, érosion des manières de table et du cérémoniel des repas, moindre respect des trois repas quotidiens chez les nouvelles générations, dilution des prescriptions alimentaires religieuses, baisse des consommations de ces produits primaires qu'étaient le pain, le vin et le fromage, etc.
- Inversement, derrière ce mouvement de désinstitutionnalisation, des recompositions et nouvelles tendances apparaissent. Elles prônent de nouvelles valeurs, s'illustrent par de nouvelles règles (ou le renouveau de pratiques anciennes) et imposent petit à petit de nouveaux modèles : recherche d'exotisme et engouement pour les cuisines « venues d'ailleurs », *snacking* et grignotage, développement de la restauration hors foyer, nomadisme alimentaire au gré des activités quotidiennes, etc.
- La médicalisation et la politisation de l'alimentation, le développement du droit *de* et à l'alimentation, la sensibilité croissante aux questions environnementales, l'émergence des enjeux de bien-être animal (Fischler et Masson, 2007), sont autant de sources de fragmentation des débats sur l'alimentation, de multiplication des porteurs de paroles et des prescripteurs intéressés, de rivalités sourdes pour gagner la confiance des consommateurs et imposer sa définition du « bien manger ».

2 - Alimentations particulières, microcosmes et communautés alimentaires

- La segmentation de la société est propice aux revendications alimentaires spécifiques, aux « alimentations particulières » (Fischler, 2013) s'éloignant du modèle alimentaire traditionnel et marquant l'affirmation de nouvelles identités médicales et diététiques (sans gluten, sans lactose, bio, etc.), environnementales (circuits courts, local, bio, de saison, etc.), éthiques (équitable, solidaire, etc.), religieuses (halal, cacher), et plus largement socioculturelles (végétarisme, végétalisme, véganisme, crudivorisme, etc.). Ces nouvelles communautés alimentaires, regroupant des individus partageant les mêmes aspirations, sont labiles et en constante recomposition.
- Plus largement, l'alimentation est devenue un registre de distinction, de manifestation et de revendication d'une identité sociale spécifique, le fait de défendre cette identité étant parfois plus important que le contenu même des consommations. On mange de plus en plus en fonction de son groupe d'appartenance ou du groupe auquel on s'identifie, plutôt qu'en fonction de ses goûts personnels, qui s'effacent derrière l'image que l'on souhaite donner de ce que l'on est.
- La segmentation alimentaire s'exprime dans tous les domaines : goûts, recettes, régimes, discours, sources d'information, sens donné à la consommation, choix des produits, des lieux et circuits de distribution, etc. La segmentation croissante de l'offre y répond, renforçant en retour la fragmentation de la demande.

3 - De nouvelles formes de mobilisation

- Les outils numériques et les réseaux sociaux facilitent et démultiplient l'expression de ces microcosmes alimentaires, avec le risque, fréquent, de croire que la diffusion d'une information suffit à prouver la justesse d'une cause.
- Au-delà des institutions représentatives (partis, syndicats, associations), qui se sont assez peu emparées des questions alimentaires dans leur diversité, des formes nouvelles d'action collective se développent, spontanées et localisées : distributions gratuites de produits, envahissements de magasins, boycotts de marques, pétitions, etc.

Bibliographie

- Andolfatto D., Labbé D., 2000, *Sociologie des syndicats*, La Découverte.
- Aron R., 1962, *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Gallimard.
- Bell D., 1976, *Vers la société post-industrielle*, Robert Laffont.
- Bellamy V., 2016, *123 500 divorces en 2014, des divorces en légère baisse depuis 2010*, Insee Première n° 1599.
- Braconnier C., Dormagen J.-Y., 2007, *La démocratie de l'abstention*, Gallimard.
- Cohen D., 2006, *Trois leçons sur la société post-industrielle*, Seuil.
- Cusset P.-Y., 2006, « Les évolutions du lien social, un état des lieux », *Horizons stratégiques* n° 2.
- Daguet F., 2016, *De plus en plus de couples dans lesquels l'homme est plus jeune que la femme*, Insee Première n° 1613.
- Déchaux J.-H., 2010, « Ce que l'“individualisme” ne permet pas de comprendre, le cas de la famille », *Esprit*.
- Denouël J., 2014, « Expression de soi et modalités de reconnaissance en ligne : éléments pour une approche interactionnelle et socio-discursive des identités numériques », dans *Méthodes de recherche sur l'information et la communication*, Mare&Martin, Collection MediaCritic.
- Dubet F., 2002, *Le déclin de l'institution*, Seuil.
- Fischler C., 2013, *Les alimentations particulières. Mangerons-nous encore ensemble demain ?*, Odile Jacob.
- Fischler C., Masson E., 2007, *Manger. Français, Européens et Américains face à l'alimentation*, Odile Jacob.
- Hervieu-Léger D., 2010, « Le partage du croire religieux dans des sociétés d'individus », *L'année sociologique* n° 60.
- Insee, 2018, *Mariages et pacs en 2017, données annuelles de 1990 à 2017* :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381498#graphique-Donnes>.
- Ladwein R., 2014, « Influence sociale et attitude à l'égard de la publicité sur Facebook. Le rôle médiateur de la connexion de soi à la marque », *Revue française de gestion* n° 244.
- Lapinte A., Buisson G., 2017, *Vivre dans plusieurs configurations familiales*, Insee Première n° 1647.
- Letonturier E., 2005, « Sociologie des réseaux sociaux et psychologie sociale : Tarde, Simmel et Elias », *Hermès, La Revue* n° 41.
- Maffesoli M., 1988, *Le temps des tribus*, Méridiens Klincksieck.
- Maurin E., 2015, *La fabrique du conformisme*, Seuil.
- Mendras H., 2002, *La France que je vois*, Éditions Autrement.
- Mercklé P., 2004, *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte.
- Pew Research Center, 2015, *The future of World Religions : Population Growth Projections, 2010-2050* [disponible en ligne]
URL : <http://www.pewforum.org/2015/04/02/religious-projections-2010-2050/>
- Poulain J.-P., 2002, *Manger aujourd'hui. Attitudes, normes et pratiques*, Éditions Privat, Toulouse.
- Rault W., 2009, *La difficile mesure de l'homoparentalité*, Focus Ined.
- Régnier-Loilier A., Prioux F., 2008, « La pratique religieuse influence-t-elle les comportements familiaux ? », *Population & Sociétés* n° 447, Ined.
- Robert-Bobée I., 2018, *Les Pacs à l'Ouest, les mariages à l'Est : une répartition des types d'unions différentes selon les territoires*, Insee Première n° 1682.
- Rosanvallon P., 2006, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Seuil.
- Roussel L., 1991, *La famille incertaine*, Odile Jacob.
- Simmel G., 1908, trad. 1999, *Sociologie. Étude sur les formes de la socialisation*, PUF.
- Singly F. de, 2000, *Libres ensemble*, Armand Colin.
- Touraine A., 1969, *La société post-industrielle*, Denoël.

3 – Rapport au temps et accélération des rythmes sociaux

Les sociétés traditionnelles étaient fortement conditionnées par les contraintes géographiques, par les distances à parcourir : lenteur des moyens de transport, obstacles physiques imposés par la nature, mobilité réduite et peu recherchée, attachement à des lieux dont il était difficile de s'affranchir, etc. Le rapport à l'espace, prépondérant, y structurait le rapport au temps.

Aujourd'hui, inversement, les infrastructures de transport sont performantes, la jonction des lieux se fait aisément, les vitesses augmentent, l'intermodalité se développe et la modernité s'exprime de plus en plus à travers le **rapport au temps**. Les médias, la famille, l'éducation ou le travail structurent finement ce rapport au temps, ils sont de grandes horloges sociales, des matrices temporelles qui synchronisent nos activités collectives et facilitent l'articulation entre les différentes sphères d'activités. La valeur accordée à la disponibilité temporelle et aux gains de temps s'accroît, cette valorisation se retournant souvent en obsession : nécessité de s'occuper, de saturer les temps « libres », critique de la vacuité, et puisqu'il est condamnable de *perdre* son temps, il est bien vu de pouvoir en *donner* (bénévolat). Les manières d'utiliser ce temps évoluent, tout en restant socialement clivées (Ascher et Godard, 2003 ; CNAF, 2009), mais dans l'ensemble, le statut d'un acteur se mesure à sa sensibilité aux temps et à la densification temporelle de ses activités. Très schématiquement, les groupes sociaux dominants, en haut de l'échelle sociale, manquent de temps mais disposent d'argent qui leur permet d'acheter des services à des groupes sociaux dominés, qui ont du temps mais manquent d'argent.

À l'échelle individuelle, le temps des sociétés se décompose en fonction des activités quotidiennes. Pour en rendre compte, on utilise le concept de « **rythme de vie** », habituellement défini comme le nombre d'actions ou de moments vécus par unité de temps humain. À cette conception quantitative, Simmel (1897) ajoutait, plus subjectivement, que ce rythme dépend des motivations, des sentiments et des représentations qui structurent notre esprit à un moment donné. Si le temps est physiquement donné par la nature, il est aussi socialement construit par les usages qui en sont faits. Ces usages sont observables à différentes échelles : de la minute à la journée, à la semaine, au mois, ou encore à l'année, voire à la vie entière. Les tendances observées ou perçues dépendent de l'unité de vie retenue. La « journée » est particulièrement bien étudiée, dans les pays européens comme en France, notamment avec l'enquête « Emploi du temps » de l'Insee. Nous la prendrons comme base dans cette fiche.

Le sujet étant vaste, il ne sera abordé ici que sous certains de ses aspects, ceux révélant les principales mutations à l'œuvre et offrant les meilleurs aperçus prospectifs. Nous décrirons d'abord les évolutions structurelles de l'usage des temps, à commencer par l'accélération des temporalités dans les sociétés contemporaines (3.1). Nous traiterons ensuite des changements qui s'opèrent dans la vie quotidienne (3.2), puis terminerons par des remarques sur la valorisation économique et symbolique différentielle de ces temporalités (3.3). L'encadré final envisage quelques-unes des implications, pour l'alimentation, de ces nouveaux rapports au temps et de l'accélération des rythmes sociaux.

3.1 - Usages du temps et accélération des rythmes de vie

L'accélération des rythmes de vie est une tendance longue attestée, au fil des siècles, par de nombreux observateurs, surtout philosophes et historiens. Plus récemment, cette dynamique occidentale, devenue mondiale, a été finement décrite par les sciences sociales (Studeny, 1995 ; Aubert, 2003 ; Rosa, 2010 ; Wajcman, 2015). Aujourd'hui, toutes les sociétés connaissent ce mouvement d'**accélération**, consubstantiel au développement (urbanisation, industrialisation), à la division du travail économique et à la liberté croissante des individus. Pour Rosa (2010), « l'expérience fondamentale, constitutive de la modernité, est celle d'une gigantesque accélération du monde et de la vie et, par conséquent, du flux de l'expérience individuelle. »

Cette accélération se manifeste dans tous les domaines : mouvements de biens et de personnes, découvertes scientifiques, productions économiques, échanges d'informations, décisions politiques, modes de vie, etc. Ces évolutions s'alimentent mutuellement, les gains de temps dans un secteur nécessitant d'obtenir des gains similaires ailleurs. Par exemple, les innovations techniques (transport, production, communications) entraînent des changements qui accélèrent les rythmes de vie, exigeant en retour de nouveaux progrès techniques. À l'intérieur même de la sphère des modes de vie, cette accélération se manifeste en divers domaines : agendas professionnels, tâches domestiques, transports individuels et collectifs, achats et consommations, communications numériques, relations amicales, *fast food*, loisirs, voyages, etc.

Si le fait d'accomplir plus vite plus d'activités peut contribuer à la satisfaction et au bonheur, il engendre aussi de la frustration et du mécontentement : les possibilités entrevues de gagner du temps incitent à entreprendre de nouvelles activités, qui saturent les agendas et poussent à tout faire de plus en plus vite, renforçant en retour le souhait de gagner du temps. Conscients de ce cercle vicieux, certains mouvements citoyens visent à ralentir la vie sociale (transports, travail, échanges sur les réseaux sociaux, etc.) et cherchent à réduire le *fast* au profit du *slow*, sans résultats tangibles pour l'instant à l'échelle de la société.

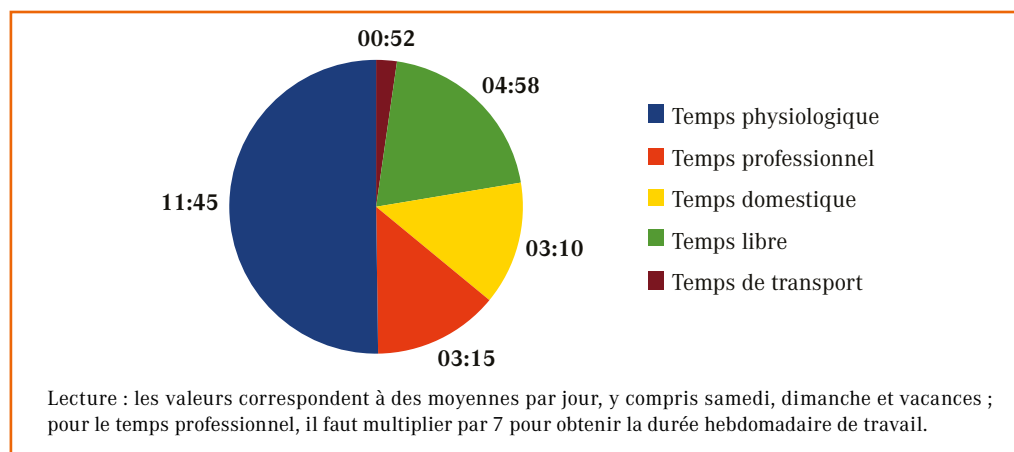
Outre l'accélération des rythmes sociaux, d'autres évolutions temporelles significatives méritent d'être mentionnées, qui modifient en profondeur les modes de vie. Dans le prolongement des intuitions de Gurvitch (1961), on assiste par exemple à une **particularisation** des temps : les usages temporels diffèrent de plus en plus selon les statuts (actifs/inactifs, types d'actifs), les professions, les niveaux d'éducation, les niveaux de revenus. De plus, la multiplication des activités sociales s'accompagne d'une particularisation des temps qui leur sont dédiés : temps physiologiques, domestiques, de travail, de formation, de loisir, de sociabilité, de transport, de repos, etc.

Certains observateurs parlent également d'une tendance à la **segmentation** des temps : en réalisant leurs activités de plus en plus vite, les personnes peuvent faire plus de choses dans une même unité de temps, et chaque chose s'inscrit dans un continuum d'activités plus nombreuses. Cela entraîne une **densification** des temps : une seule journée d'aujourd'hui équivaut à plusieurs jours ou semaines d'autrefois, chaque séquence temporelle est à la fois plus riche et plus intense. Enfin, tout cela débouche sur une **imbrication croissante** des temps, c'est-à-dire sur la simultanéité d'activités autrefois successives, rendue possible par les multiples équipements qui nous entourent et travaillent à notre place en parallèle (connectique, bureautique, électroménager, etc.).

3.2 - Mutations dans la répartition des temps du quotidien

Les enquêtes « Emploi du temps » de l'Insee sont réalisées depuis 1966, la dernière datant de 2010. Elles visent à savoir comment s'inscrivent dans le temps les activités quotidiennes des Français, actifs comme inactifs (durées, horaires, rythmes, enchaînements). Elles permettent aussi, par leur récurrence, de repérer les évolutions structurelles au fil des années (Roy, 2009). Dans ces enquêtes, plusieurs types de temps sont distinctement relevés sur les journées de 24 h : temps physiologique (sommeil, toilette, repas, etc.), temps professionnel (travail, trajets domicile-travail, etc.), temps domestique (ménage, cuisine, soins aux enfants, etc.), temps libre (loisirs, sociabilité) et temps de transport (hors trajets domicile-travail) (illustration 7).

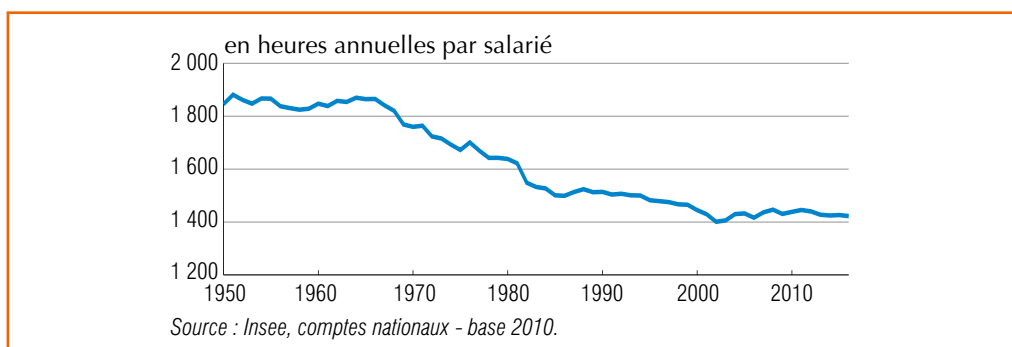
Illustration 7 - Répartition des temps lors d'une journée moyenne en France, en 2010



Source : données Ricroch et Roumier, 2011 ; mise en forme par les auteurs

Le temps principal est le **temps physiologique**, dont près de deux heures sont allouées aux repas. Le **temps professionnel** diminue globalement par rapport aux précédentes enquêtes. D'après d'autres données de l'Insee (2018), on constate une baisse régulière de la durée annuelle du travail des salariés au cours du XX^e siècle (illustration 8). Plusieurs facteurs expliquent cette baisse, comme l'obtention de la cinquième semaine de congés payés, le passage aux 35 h et le développement de l'activité à temps partiel. Des différences persistent entre les hommes et les femmes sur les temps de travail, comme pour le travail en temps partiel. Ce dernier, subi dans 44 % des cas, est plus fréquent chez les femmes. De plus, par rapport aux hommes, dont la liberté temporelle est souvent plus grande, les femmes ont en général des temps de travail plus morcelés.

Illustration 8 - **Durée annuelle du travail des salariés entre 1950 et 2016**



Repris de Insee Références, 2018

Pour les **temps domestiques** (activités de ménage, de cuisine mais aussi de bricolage et jardinage), une différence entre les sexes est à nouveau observée. Les femmes consacrent davantage de temps à ces activités, mais l'écart avec les hommes se réduit, du fait de la diminution du temps domestique féminin alors que ce temps masculin reste stable [voir fiche Féminisation]. Les moments consacrés à la cuisine et à l'approvisionnement diminuent notablement.

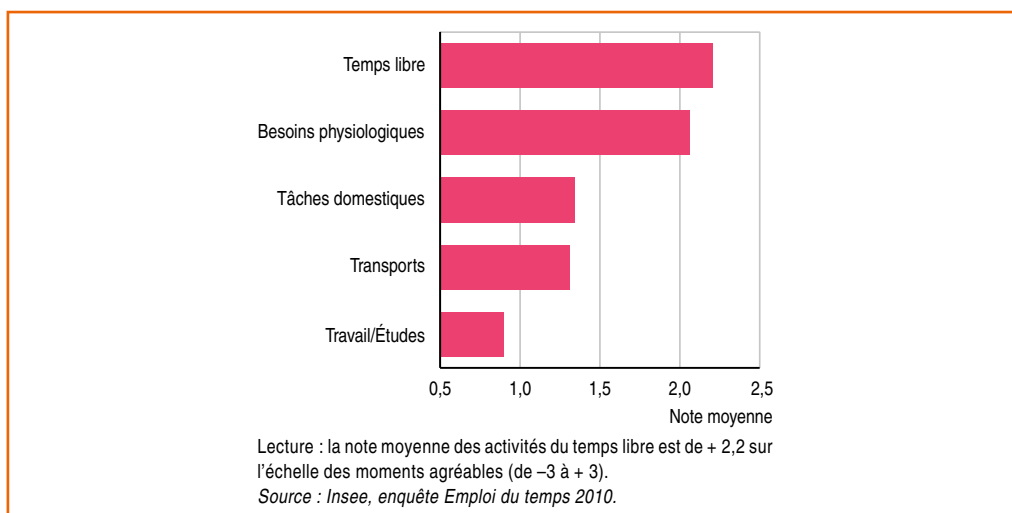
Le **temps libre**, partagé entre loisirs et temps passé avec la famille, est en augmentation depuis l'enquête de 1999. La télévision constituait la principale occupation des Français à l'époque, mais les temps d'ordinateur, de tablette et de *smartphone* prennent maintenant le pas, en particulier chez les jeunes, ce qui amène dorénavant à comptabiliser tous les temps d'écrans confondus. En dépit d'une augmentation de ce temps libre, les Français expriment le besoin d'en vouloir davantage. Ils ont le sentiment de manquer de temps « pour eux » et aspirent à passer moins de temps à travailler (Ricroch, 2011). Ces décalages entre temps réellement disponibles et temps subjectivement vécus sont une des conséquences de l'accélération des modes de vie : pour suivre la vitesse croissante des rythmes collectifs, les acteurs multiplient les activités de courte durée, telles celles liées aux divertissements, plutôt qu'ils ne s'engagent dans des séquences longues. Il en résulte le sentiment de constamment « courir après le temps ».

3.3 - Vers une survalorisation du temps libre

Le temps du travail a évolué, en quantité d'abord (puisque'il occupe une part de notre vie toujours plus réduite), mais aussi en qualité. Autrefois très structurant, il a connu différents changements comme la désynchronisation des horaires, la diversification des durées de travail ou la superposition des temps de travail et de non-travail (Boulin, 2003). Sa valorisation s'en est trouvée amoindrie, au profit du temps libre et du loisir.

À partir des enquêtes « Emploi du temps » de l'Insee, le caractère plus ou moins agréable des activités de la vie quotidienne a été évalué. Il apparaît que les moments les plus plaisants pour les Français sont ceux consacrés premièrement au temps libre et deuxièmement aux besoins physiologiques (illustration 9). Les moments dédiés au travail et aux études restent les moins appréciés.

Illustration 9 - **Les moments de temps libre les plus agréables**

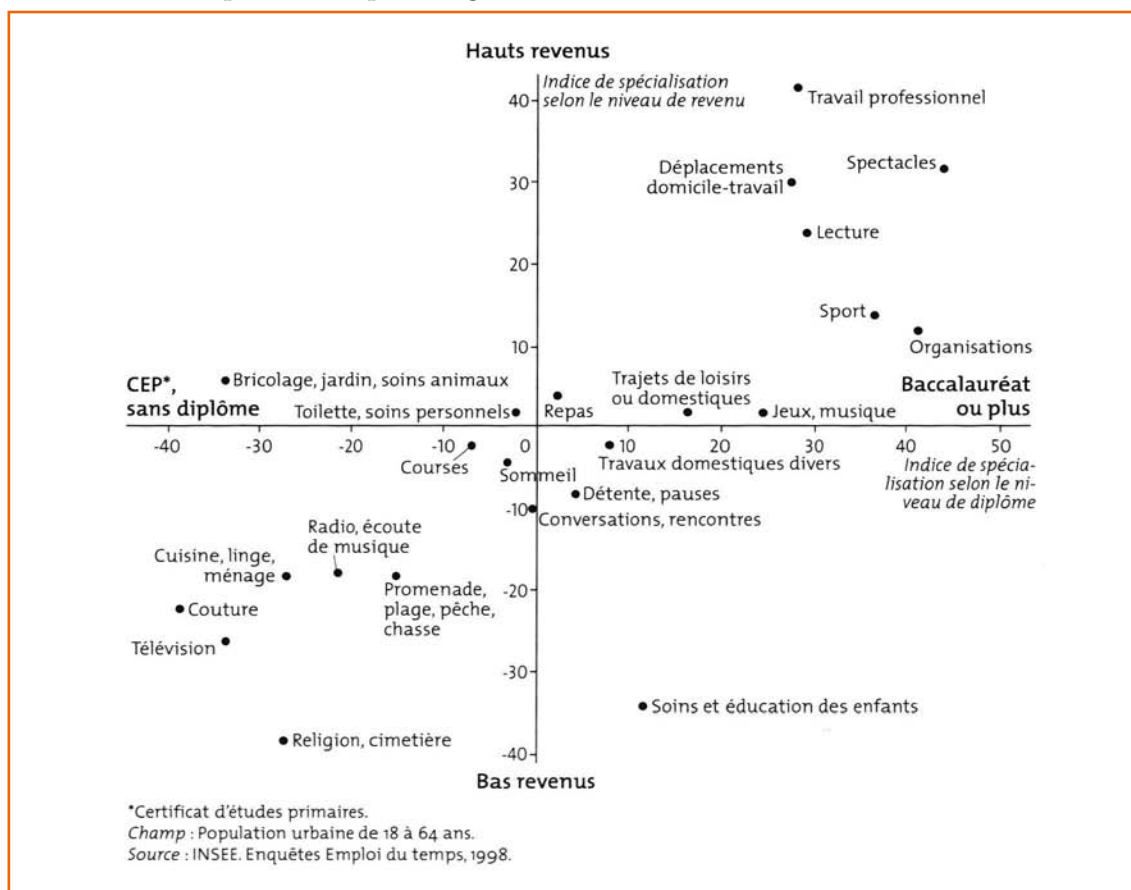


Repris de Ricroch, 2011

Une analyse plus précise des temps libres montre que les activités les plus fréquentes des Français, comme regarder la télévision ou surfer sur Internet, ne sont pas celles jugées les plus agréables. Les activités artistiques et culturelles leur sont largement préférées, du moins dans les déclarations faites aux enquêteurs. Perçue comme un bien précieux, la maîtrise de son temps apparaît comme un enjeu déterminant de notre époque, sous contrainte de nos besoins physiologiques comme le sommeil et du temps professionnel (Bréchon, 2009). Selon Viard (2015), la **démocratisation de la culture du temps libre** résulte de la concomitance de plusieurs facteurs comme l’allongement de l’espérance de vie, la mondialisation des échanges économiques et culturels, la tertiarisation de l’économie et la place croissante des femmes sur le marché du travail [voir fiche Féminisation]. Ce temps libre est souvent perçu comme un temps « gagné » sur les contraintes sociales relevant de temps collectifs. Cette appropriation personnelle conduit à une **individualisation du temps** (Rauch, 2003), registre parmi d’autres du processus plus général d’individualisation de la société [voir fiche Individualisation].

Rappelons pour finir que le rapport au temps libre et sa valorisation différentielle sont sous l’influence de facteurs socio-culturels. Ce temps disponible est, en théorie, laissé au choix des individus, lesquels sont en réalité fortement encadrés par les valeurs et les représentations dominantes (Bréchon, 2009). Godard (2003) relève que parmi les individus déclarant manquer le plus de temps, on trouve davantage de personnes pourvues d’un emploi, diplômées, et plus de femmes et de parents ayant de jeunes enfants. Au contraire, les retraités et les chômeurs sont parmi les personnes se disant les moins occupées. Chenu (2003) confirme que l’emploi du temps des Français varie selon leurs niveaux d’éducation et de revenu (illustration 10). Cette typologie n’est pas sans rappeler les distinctions de goûts proposées par Bourdieu, qui suivaient des gradients économiques et culturels.

Illustration 10 - Emplois du temps et inégalités de formation et de revenu



Repris de Chenu, 2003

Quelques implications pour l'alimentation

L'évolution des rapports au temps se manifeste clairement en matière d'alimentation et nous voulons ici indiquer en quoi cette accélération sociale est un moteur qui peut impacter et orienter les conduites alimentaires.

1 - L'alimentation devient une activité secondaire

- Bien qu'indispensable au sens physiologique, l'alimentation devient progressivement une activité secondaire, subordonnée à d'autres occupations jugées plus importantes ou valorisantes (travail, déplacements, loisirs, etc.). Elle prend une place intercalaire, voire interstitielle, en se pliant et en s'adaptant à nos modes de vie (Claquin *et al.*, 2017) : au quotidien, les activités alimentaires sont de plus en plus imbriquées dans d'autres activités qui les commandent et les influencent. Par exemple, si la norme des trois repas par jour reste très présente, on constate un affaiblissement du petit-déjeuner chez les plus jeunes et un développement des prises alimentaires hors repas (Saint-Pol et Ricroch, 2012). La formule « On mange comme on vit » résume bien ces évolutions.
- Cette alimentation contrainte, subordonnée, de plus en plus cantonnée aux moments disponibles libérés dans nos emplois du temps, vise moins la commensalité que la sustentation. Elle devient plus fonctionnelle, plus mécanique, l'objectif étant de manger rapidement avant de reprendre le fil de la journée.
- En réaction à l'accélération des rythmes sociaux, des souhaits de ralentissement du système alimentaire et des pratiques alimentaires se développent, comme par exemple le mouvement *Slow Food*, parti d'Italie et qui se diffuse à l'international. Ces initiatives restent toutefois très minoritaires en France aujourd'hui, avec peu ou pas d'impacts réels, à large échelle, sur les modes de vie. La *fast food* est une réalité tangible alors que la *slow food* reste encore de l'ordre du discours.

2 - Segmentation et diversification des temps alimentaires

- Comme tous les autres domaines d'activités, qui n'échappent pas à l'accélération des horloges sociales, les comportements alimentaires subissent les dynamiques de particularisation, segmentation, densification et imbrication croissantes des temps. Les temporalités des mangeurs sont de plus en plus segmentées et différenciées, flexibles et dérégulées, avec une opposition significative entre temps alimentaires contraints et temps alimentaires choisis.
- Une distinction s'opère entre les prises alimentaires solitaires, rapides ou concomitantes à d'autres activités (déplacements, travail, etc.), et les prises alimentaires collectives, conviviales, et parfois festives. La cuisine du quotidien, considérée comme « temps domestique », est jugée moins agréable que le repas amical, plus plaisant car partagé avec des personnes extérieures à la famille. Les temps alimentaires associés aux loisirs sont également très valorisés, coïncidant avec des temporalités laissant plus de place aux aspirations individuelles, permettant une alimentation plus personnalisée, la recherche de créativité et de récréativité, de nouvelles expériences et découvertes.
- On constate aussi une diminution des temps consacrés aux courses et à la cuisine, une réduction du temps pris pour déjeuner, mais une stabilité de la plage du repas du soir, certainement parce qu'elle reste le seul vrai moment de socialisation familiale.

3 - Une recherche croissante de services alimentaires

- Le besoin de gagner du temps alimentaire, afin de l'intégrer dans d'autres activités quotidiennes plus valorisées, se traduit concrètement par une simplification des pratiques de consommation et d'alimentation : moindre utilisation de denrées brutes, produits pré-préparés, cuisine d'assemblage et de réchauffage, aides culinaires, restauration rapide et de rue, alimentation nomade, *snacking*, livraison à domicile ou en point relais (repas, produits, courses, etc.), électroménager et cuisine connectés, applications et recettes en ligne, etc.
- En réaction à cette accélération, la recherche et la valorisation de certains temps alimentaires se traduisent, en particulier en milieu urbain, par un regain d'intérêt pour les commerces de proximité, les marchés de plein vent, des modes d'approvisionnement plus courts valorisant l'échange avec les producteurs, la préparation de moments alimentaires partagés et conviviaux (fins de semaine, fêtes, etc.).

Bibliographie

- Ascher F., Godard F., 2003, *Modernité. La nouvelle carte du temps*, Éditions de l'Aube.
- Aubert N., 2003, *Le culte de l'urgence, la société malade du temps*, Flammarion.
- Bailly J.-P., 2002, *Le temps des villes : pour une concordance des temps dans la cité*, Conseil économique et social.
- Bailly J.-P., Heurgon E., 2001, *Nouveaux rythmes urbains : quels transports ?*, Éditions de l'Aube.
- Bouffartigue P., 2012, *Temps de travail et temps de vie*, PUF.
- Boulin J.-Y., Lesnard L., 2017, *Les batailles du dimanche*, PUF.
- Boulin J.-Y., 2008, *Villes et politiques temporelles*, La Documentation française.
- Boulin J.-Y., 2003, « Pour une urbanistique des temps, la désynchronisation des temps sociaux », *Futuribles*, n° 285.
- Bréchon P., 2009, « Les valeurs des Français et des Européens : des temps hiérarchisés », *Informations sociales*, n° 153.
- Cassaigne B., 2003, « Conclusion du dossier "Rythmes et temps collectifs" », *Projet*, n° 273.
- Chenu A., 2003, « Les usages du temps en France », *Futuribles*, n° 285.
- Claquin P., Martin A., Deram C., Bidaud F., Delgoulet E., Gassie J. et Hérault B., 2017, *MOND'Alim 2030, panorama prospectif de la mondialisation des systèmes alimentaires*, Paris, La Documentation française.
- CNAF, 2009, « Temps sociaux. Concordances et discordances », *Informations sociales* n° 153.
- Degenne A., Lebeaux M.-O., Marry C., 2002, « Les usages du temps : cumuls d'activités et rythmes de vie », *Économie et statistique*, n° 352-353, pp. 81-99.
- Finchelstein G., 2011, *La dictature de l'urgence*, Fayard.
- Godard F., 2003, « Cessons d'opposer temps individuels et temps collectifs », *Projet*, n° 273.
- Grossin W., 1996, *Pour une science des temps*, Octarès.
- Gurvitch G., 1961, *La multiplicité des temps sociaux*, Centre de documentation universitaire.
- Insee Références, 2018, *Durée et organisation du temps de travail*, Tableaux de l'économie française Édition 2018.
- Jouvenel H. de, 2003, « Le langage du temps », *Futuribles*, n° 285.
- Martinot-Lagarde P., 2003, « Rythmes et temps collectifs », *Projet*, n° 273.
- Méda D., 2001, *Le temps des femmes*, Flammarion.
- Monchatre S., Woehl B., 2014, *Temps de travail et travail du temps*, Presses de la Sorbonne.
- Rauch A., 2003, « Les loisirs, un temps libéré ? », *Projet*, n° 273.
- Ricroch L., 2011, *Les moments agréables de la vie quotidienne*, Insee Première n° 1378.
- Ricroch L., Roumier B., 2011, *Depuis 11 ans, moins de tâches ménagères, plus d'Internet*, Insee Première n° 1377.
- Rosa H., 2010, trad. 2012, *Aliénation et accélération*, La Découverte.
- Rosa H., 2005, trad. 2010, *Accélération, une critique sociale du temps*, La Découverte.
- Roy D., 2009, « L'évolution des temps sociaux à travers les enquêtes "Emploi du temps" », *Informations sociales* n° 153.
- Saint Pol T. de, Ricroch A., 2012, *Le temps de l'alimentation en France*, Insee Première, n° 1417.
- Simmel G., 1897, trad. 2011, *La signification de l'argent pour le rythme de vie*, Trivium 9 [en ligne].
- Studený C., 1995, *L'invention de la vitesse. France, XVIII^e-XX^e siècles*, Gallimard.
- Sue R., 1994, *Temps et ordre social*, PUF.
- Tabboni S., 2006, *Les temps sociaux*, Armand Colin.
- Viard J., 2015, « La démocratisation de la culture du temps libre », *Études*, juillet-août.
- Wajcman J., 2015, *Pressed for Time. The Acceleration of Life in Digital Capitalism*, University of Chicago Press.

4 - La féminisation de la société : du monde du travail aux représentations culturelles

De nombreux travaux sociologiques se sont intéressés à l'évolution de la place des femmes et ont insisté sur le processus de **féminisation** des sociétés contemporaines (*gender studies* ; Blöss et Frickey, 2001 ; Bereni et Lépinard, 2004 ; Zaidman, 2007 ; Mossuz-Lavau et Sénac, 2015). Cette féminisation peut s'entendre d'une double manière : d'abord comme l'action de donner des caractères et attributs féminins à une réalité, un phénomène ou une représentation mentale ; ensuite comme l'augmentation significative de la proportion de femmes au sein d'un groupe, d'une organisation ou d'une collectivité donnée. Plus précocement engagée dans les sociétés occidentales, cette féminisation est aujourd'hui à l'œuvre à l'échelle mondiale.

Cette fiche ne traite que des principales dimensions du sujet. Surtout consacrée à la société française, elle n'aborde pas la question du rôle des femmes dans le développement, si importante sur d'autres continents. Elle s'attache à documenter les dynamiques actuelles de féminisation, et traitera donc peu des aspects de la vie en société déjà largement féminisés par le passé. La question des inégalités persistantes entre femmes et hommes, certes fondamentale, ne rentre pas non plus dans le cadre de cette fiche, qui ne cherche pas à décrire et expliquer un *état*, mais à documenter un *processus*.

La féminisation des systèmes sociaux se manifeste d'abord par l'évolution de la place des femmes dans l'éducation et le monde du travail : accès élargi à de nouveaux métiers, postes, revenus et responsabilités autrefois plutôt réservés à des hommes (4.1). On l'observe également à travers la diffusion de systèmes de valeurs plutôt féminines au sein des sociétés : influence croissante des femmes sur les représentations collectives, diffusion par les médias et dans l'espace public de leurs manières de penser et d'agir, prise en compte accrue de leurs préférences dans la vie politique, les espaces de consommation, les textes juridiques, le monde artistique, etc. (4.2). L'encadré final envisage quelques-unes des implications de cette féminisation pour l'alimentation.

4.1 - Féminisation, enseignement et travail

La féminisation est un processus structurel, profond, qui s'inscrit dans des temporalités longues. Intimement conjuguée à la démasculinisation des sociétés (Zaidman, 2007a), elle se manifeste dans tous les aspects de la vie en société, à commencer par l'enseignement et le monde professionnel.

Dans l'**enseignement**, les filles possèdent en moyenne un meilleur niveau scolaire que les garçons. Elles sont 86 % à maîtriser la langue française à l'arrivée au collège contre 78 % des garçons. Des différences dans les parcours s'observent à chaque étape de la scolarisation (Depp, 2018b) : filières empruntées (générale, technologique, professionnelle), séries (79 % de filles dans la série littéraire en 2016), enseignements (14 % seulement des filles suivent la spécialité « Sciences de l'ingénieur » de la série S en 2016). Ceci se répercute sur les choix de formations dans l'enseignement supérieur (70 % de femmes en lettres et en langues en 2016). Néanmoins, le nombre de femmes ingénieures augmente régulièrement : de 2006 à 2016, la part de femmes diplômées est passée de 25,6 % à 28,5 % (Depp, 2018a).

Illustration 11 - Taux d'emploi des femmes et des hommes selon leurs caractéristiques en 2005 et 2015 (en %)

	2005			2015		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Taux d'emploi des 15-64 ans	58,4	69,3	63,8	61,1	67,5	64,3
Par âge						
15-24 ans	26,9	33,8	30,3	26,4	30,3	28,4
25-49 ans	74,5	88,3	81,3	75,7	84,2	79,9
50-64 ans	49,5	58,2	53,7	57,2	62,4	59,7
dont 55-64 ans	35,7	41,5	38,5	47,0	50,8	48,8
Par diplôme						
Diplôme supérieur	75,3	81,8	78,5	79,5	84,6	81,9
Bac + 2	76,8	82,5	79,3	78,9	83,3	80,8
Bac ou brevet professionnel	59,1	67,7	63,0	60,4	67,4	63,7
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	65,6	78,6	73,1	64,2	71,8	68,5
Brevet des collèges	39,1	47,3	42,8	31,6	34,4	33,0
Aucun diplôme ou CEP	43,8	57,2	50,3	39,0	50,7	44,8
Par statut d'immigration						
Immigrés	44,8	67,0	55,6	48,0	62,8	54,9
Non-immigrés	59,7	69,5	64,5	62,8	68,0	65,4
Descendants d'immigrés	...	...	...	56,0	60,7	58,3
Sans lien avec l'immigration	...	...	...	63,6	69,0	66,3

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.
Lecture : en moyenne en 2015, 64,3 % de la population en âge de travailler (conventionnellement de 15 à 64 ans) est en emploi.
Note : il s'agit de l'âge atteint pendant la semaine de référence de l'enquête.
Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

Repris de Insee, 2017

Au-delà de la progression du taux d'emploi des femmes (illustration 11), Zaidman (2007a) décrit deux grandes formes de la **féminisation professionnelle** :

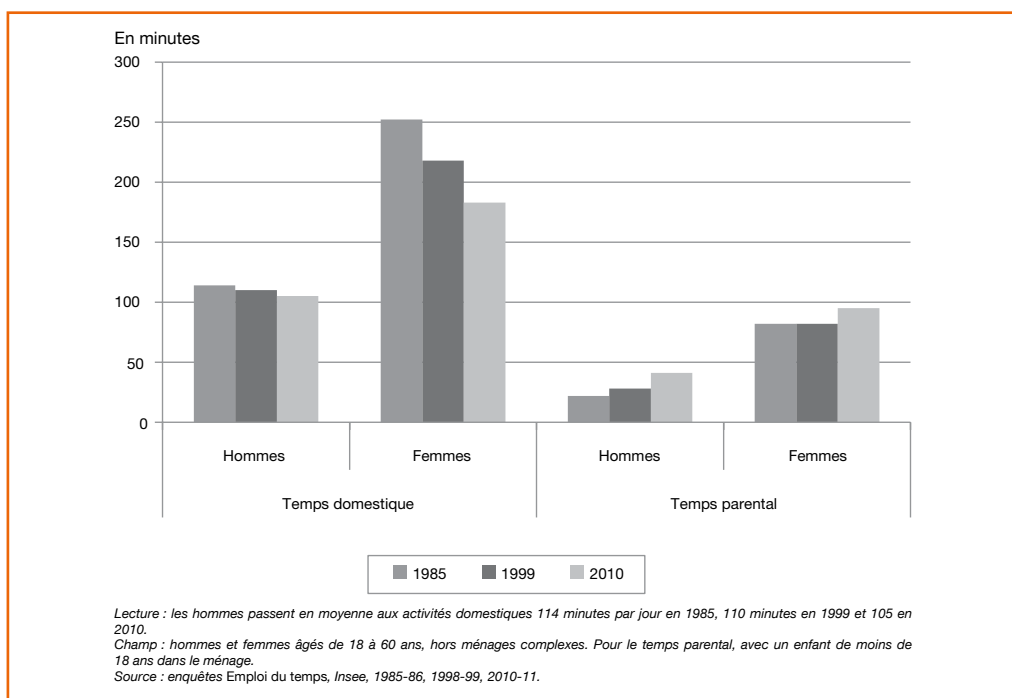
- la féminisation quantitative d'un secteur ou d'une profession, faisant passer de professions seulement « féminisées » à des professions dites « féminines », ce qui peut d'ailleurs parfois engendrer une certaine dévalorisation (exemples du corps enseignant ou de certaines professions libérales) ;
- l'entrée progressive des femmes dans des métiers jusque-là à dominante masculine, des professions à fort prestige social, dotées de pouvoirs politiques, économiques et symboliques (métiers du droit, de la médecine, de la banque, du marketing, de l'environnement, de la qualité, de la sécurité, etc.).

En 2013, une analyse d'Argouac'h et Calavrezo, sur la répartition des femmes et des hommes par métier, soulignait la prégnance des « métiers de femmes », première forme de féminisation professionnelle décrite ci-dessus. Le terme de « ségrégation professionnelle » est habituellement utilisé pour qualifier le fait que les femmes et les hommes n'exercent pas les mêmes métiers. En une trentaine d'années, l'indice de ségrégation a diminué de 4 points, passant de 56 en 1983 à 52 en 2011, ce qui signifie que les emplois des hommes et des femmes tendent à converger. La Dares montre aussi que la ségrégation diminue quand le niveau de diplôme augmente (les hauts diplômes menant à des métiers plus mixtes), et qu'elle varie selon les régions (moins de ségrégation observée par exemple en Île-de-France).

Si la féminisation du monde professionnel est en cours, on assiste simultanément à une « **dé-féminisation** » des activités dans la **sphère domestique et parentale**. Les deux tendances sont bien sûr associées et non contradictoires : la dé-féminisation des tâches à la maison correspond à une féminisation des modèles de fonctionnement de la société. Toutes deux vont dans le sens d'une égalisation des statuts et des rôles, des principes de reconnaissance et de rémunération.

Une analyse réalisée à partir des enquêtes « Emplois du temps » de l'Insee (Champagne *et al.*, 2015) montre qu'au cours des 25 dernières années, les temps domestiques masculins ont stagné alors que les temps domestiques féminins ont sensiblement baissé, ce qui traduit une augmentation relative – mais néanmoins très significative – des activités masculines au foyer (illustration 12). On y voit également que le temps parental masculin a augmenté, alors que le temps parental féminin a plutôt eu tendance à stagner. Là encore, le différentiel indique que, sur l'ensemble de la période, la contribution relative des hommes s'est régulièrement accrue. Ces deux tendances attestent d'une réduction des contraintes qui pesaient sur les femmes dans la sphère familiale, d'une augmentation parallèle des activités et implications masculines, le tout traduisant une extension de l'influence des femmes.

Illustration 12 - Temps domestique et parental quotidien moyen des hommes et des femmes



Repris de Champagne *et al.*, 2015

En revanche, la part des femmes dans le « **travail alimentaire** » quotidien reste nettement supérieure à celle des hommes (Dupuy, 2017). Et quand les hommes/pères s'investissent davantage dans ce type d'activités, ils en développent souvent la part la plus avantageuse (aspects festifs et conviviaux, temps de vacances, éveil sensoriel des enfants, moments gastronomiques), les préoccupations nutritionnelles restant plutôt de la responsabilité des femmes/mères.

Au-delà du travail domestique, on observe plus largement une tendance au rééquilibrage des fonctions et contributions des membres du couple, se traduisant notamment par une capacité croissante d'expression des choix matériels et affectifs des femmes, un plus grand respect de leurs attentes familiales et personnelles, plus de facilités pour articuler leur vie professionnelle et leur vie familiale, etc. (Le Douarin, 2007).

4.2 - Diffusion de valeurs féminines et féminisation des comportements

Au-delà des places et activités des femmes, la féminisation de la société française se manifeste par l'évolution des **systèmes de valeurs, de représentations et d'opinions** (Fournier, 2013). Ces changements culturels et mentaux, plus invisibles, découlent du développement du salariat, de l'évolution du couple et de la famille, des avancées juridiques octroyant de nouveaux droits aux femmes, de l'ouverture de l'appareil de formation, des mouvements sociaux féministes, etc. (Ferrand, 2004 ; Zaidman, 2007b). L'autonomie croissante des individus [voir fiche Individualisation] participe aussi de ce phénomène de féminisation. Si la société n'est encore ni égalitaire, ni équitable, les valeurs et normes plutôt portées par les femmes imprègnent de plus en plus la construction des enjeux collectifs, l'appréhension des priorités politiques.

Une « **valeur** » est un idéal, auquel on aspire et dont on s'inspire, et qui guide les conduites au quotidien. Les valeurs dites « féminines » et « masculines », à proprement parler « plutôt féminines » ou « plutôt masculines », renvoient à des attitudes humaines classées d'un point de vue culturel. Ces références culturelles et symboliques constituent des formes d'identités sexuées.

Les valeurs plutôt défendues par les femmes peuvent être regroupées en trois grandes catégories :

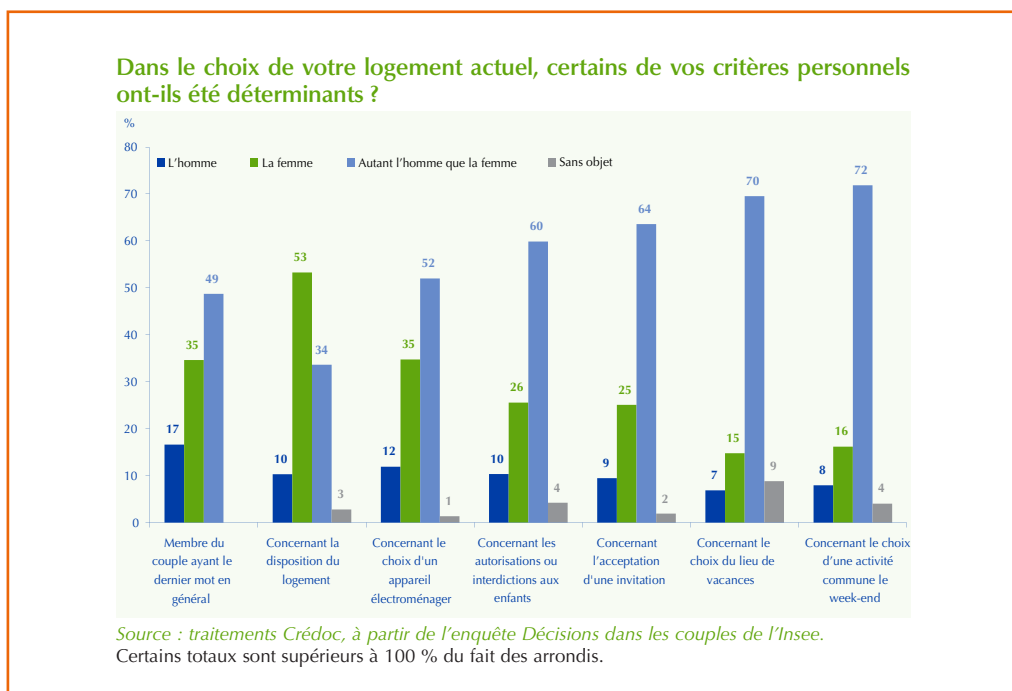
- valeurs de santé, de bien-être, de protection (Fournier, 2013), de propriété, de défense de la famille, de *care* (Cresson et Gadrey, 2004), de sensibilité au risque ;
- valeurs d'écologie et de développement durable, de respect de la nature (Zuinen, 2002) ;
- valeurs relationnelles : empathie, altérité, pacifisme, respect, collaboration, écoute (Burke et Sarda, 2007).

Ces valeurs sont de puissants vecteurs de changements sociétaux, face à d'autres plutôt prônées par les hommes, comme la compétition (Fournier, 2013), la force, la prise de risque ou l'autorité hiérarchique (Burke et Sarda, 2007). La féminisation des systèmes sociaux s'accompagne donc, très logiquement, de questionnements renouvelés et accentués sur notre rapport à la nature [voir fiche Nouveaux rapports à la nature] ou sur les questions sanitaires [voir fiche Santé]. Soulignons que cette féminisation ne touche pas uniment la société française : la remise en cause de qualités traditionnellement masculines est par exemple plus prononcée chez les couches sociales moyennes et supérieures que dans les catégories populaires (Ferrand, 2004). Derrière ces grandes catégories, d'autres variations s'expriment selon l'âge, le niveau d'éducation, la profession, le lieu de vie ou le degré de pratique religieuse.

Tout système de valeurs guide, au jour le jour, les **comportements concrets et les choix pratiques**. La féminisation des valeurs se traduit donc par une féminisation des conduites et des modes de vie. Par exemple, dans la vie politique, le vote féminin possède ses spécificités. Moins engagées que les hommes, elles sont également moins radicales. Des différences similaires existent en matière de loisirs, de rapport à l'éducation ou à la culture, de choix des destinations de vacances, etc.

Bigot *et al.* (2015) montrent, concernant le logement, que même si les deux conjoints affichent un accord dans la majorité des décisions communes, les femmes ont plus souvent le dernier mot (35 %) par rapport aux hommes (17 %). L'illustration 13 montre ce rôle déterminant des femmes quant à l'aménagement du logement.

Illustration 13 - Des critères de choix de logement plus déterminants de la part des femmes que des hommes



Repris de Bigot *et al.*, 2015

La tendance à la féminisation est également notable en matière de **consommation**, avec des gammes de produits et des segments de marché directement dédiés à la demande féminine, à la fois de plus en plus nombreux, ciblés et rémunérateurs. Mathé et Hébel (2013) dégagent les caractéristiques de cette consommation féminine : plus engagée, avec une motivation éthique, un sentiment de responsabilité par rapport à des causes humanitaires, soutenant des filières de fabrication locale, des produits porteurs d'un label qualité, attentive aux risques sociaux et aux enjeux naturels, etc. L'importance donnée au bien-être et à la santé est également avérée. Enfin, les femmes deviennent des prescripteurs de plus en plus influents – et recherchés par les marketeurs – de la consommation de leurs entourages.

Quelques implications pour l'alimentation

La féminisation de la consommation, confirmée par de nombreuses études quantitatives et qualitatives, découle de l'influence croissante, plus générale, des manières d'agir, de penser et de sentir des femmes dans la société. Elle se manifeste clairement en matière d'alimentation et nous voulons ici indiquer en quoi cette féminisation est un moteur qui peut influencer et orienter les conduites alimentaires.

1 - Féminisation des valeurs et conduites alimentaires

- La diffusion de sensibilités et de valeurs féminines modifie les représentations de l'alimentation, voire en engendre de nouvelles. C'est le cas de la sensibilité croissante à la nature et à la santé, avec la recherche d'une alimentation saine, naturelle et équilibrée (Hérault, 2018). Il s'agit de manger pour être en forme et entretenir son corps, les références nutritionnelles orientant de plus en plus les conduites alimentaires individuelles, féminines comme masculines.
- Le développement du végétarisme et du flexitarisme, la plus forte sensibilité à l'écologie et à l'animalisme, le suivi d'un régime hors obligation médicale, la consommation croissante d'aliments et de compléments alimentaires en sont d'autres traductions.

2 - Féminisation et évolutions des temporalités alimentaires

- Le travail des femmes modifie leurs emplois du temps et redéfinit les temporalités alimentaires. C'est en particulier le cas pour l'alimentation du foyer, avec une évolution notable des rôles et des tâches des femmes, de l'approvisionnement en amont jusqu'à la préparation des repas. Elles recherchent de plus en plus la praticité, le facile à conserver, le prêt à cuisiner (produits transformés, pré-préparés), le simple à servir, le rapide à manger.
- La féminisation des horloges sociales s'illustre également par le développement des courses *via* internet, de la livraison à domicile, de la restauration hors foyer.

3 - Féminisation des consommations alimentaires

- Une comparaison de l'alimentation des hommes et femmes vivant seuls (Saint Pol, 2008) montre que celles-ci achètent plus de fruits et légumes, moins de viandes et d'alcool, moins de féculents, font les courses plus souvent sur les marchés, et sont plus sensibles au gaspillage.
- Plus largement, la féminisation des consommations alimentaires se traduit par l'achat préférentiel de certains types et gammes de produits, par une attention portée aux origines et aux propriétés, aux labels et aux allégations, par des évolutions significatives en termes de budget, de volumes achetés, de taille des portions, etc.

Bibliographie

- Argouac'h J., Calavrezo O., 2013, *La répartition des hommes et des femmes par métiers*, Dares Analyses, n° 79.
- Bereni L., Lépinard E., 2004, « “Les femmes ne sont pas une catégorie”. Les stratégies de légitimation de la parité en France », *Revue française de science politique*, 2004/1, pp. 71-98.
- Bigot R., Hoibian S. et Daudey E., 2015, « Comment se prennent les décisions au sein des couples ? », *Politiques sociales et familiales*, n° 119.
- Blöss T., Frickey A., 2001, *La femme dans la société française*, PUF.
- Bréchon P., Gonthier F., 2014, *Les valeurs des Européens. Évolutions et clivages*, Armand Colin.
- Bréchon P., Gonthier F., 2013, *Atlas des Européens. Valeurs communes et différences nationales*, Armand Colin.
- Bréchon P., Tchernia J.-F., 2009, *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin.
- Burke M., Sarda P., 2007, *Émergence des valeurs féminines dans l'entreprise*, Édition de Boeck.
- Caillavet F., Nichèle V., 2002, *L'activité féminine détermine la consommation de repas hors domicile*, Inra Sciences Sociales n° 1/02.
- Champagne C., Pailhé A. et Solaz A., 2015, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolution en 25 ans ? », *Économie et statistique*, n° 478-479-480, pp. 209-242.
- Cresson G., Gadrey N., 2004, « Entre famille et métier : le travail du care », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 23, n° 3, pp. 26-41.
- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), 2018a, *Repères et références statistiques 2018 sur les enseignements, la formation et la recherche*, ministère de l'Éducation nationale.
- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), 2018b, *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur 2018*, ministère de l'Éducation nationale.
- Duby G., Perrot M., 1991, *Histoire des femmes*, 5 volumes, Plon.
- Dupuy A., 2017, « La division sexuelle du travail alimentaire : qu'est-ce qui change ? », dans Dubet F. (dir), *Que Manger ? Normes et pratiques alimentaires*, La Découverte, pp. 164-179.
- Ferrand M., 2004, *Féminin Masculin*, La Découverte, en particulier pp. 105-107.
- Fournier M., 2013, « La montée des valeurs féminines », *Les grands dossiers des Sciences Humaines*, vol. 33, n° 12.
- Fournier T. et al., 2015, « L'alimentation, arme du genre », *Journal des anthropologues*, vol. 140-141, n° 1, pp. 19-49.
- Hérault B., 2018, « L'évolution des conduites alimentaire : le “carnisme” comme nouveau problème public », *Bulletin des GTV*, n° 89.
- Insee Références, 2017, fiche « Marché du travail », Édition 2017.
- Le Douarin L., 2007, « Les chemins de l'articulation entre vie privée et vie professionnelle. Les usages personnels des technologies de l'information et de la communication au bureau », *Réseaux*, n° 140, pp. 101-132.
- Mathé T., Hébel P., 2013, *Comment consomment les hommes et les femmes ?*, Cahier de recherche n° 309.
- Mossuz-Lavau J., Sénac R., 2015, *L'égalité sous conditions : genre, parité, diversité*, Presses de Sciences Po.
- Observia, 2011, *Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Recueil sur les pratiques des industries alimentaires*, Scope n° 7, Synthèse d'étude.
- Saint Pol T. de, 2008, *La consommation alimentaire des hommes et femmes vivant seuls*, Insee Première n° 1194.
- Sen A., 1999, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob.
- Zaidman C., 2007a, « La notion de féminisation », *Les cahiers du CEDREF*, n° 15.
- Zaidman C., 2007b, « Le féminisme », *Les cahiers du CEDREF*, n° 15.
- Zuinen N., 2002, « Essai sur le rôle des femmes et des valeurs féminines », *Reflète et perspectives de la vie économique*, tome XLI, n° 1, pp. 109-114.

5 - Sensibilité croissante à la santé et au bien-être

La **santé** a toujours fait partie des préoccupations sociales, donnant lieu à des interventions publiques, mais il ne s'est agi, pendant de nombreux siècles, que d'une santé partielle et inégalitaire, réservée aux acteurs dominants capables de conscientiser et d'entretenir le « souci de soi » (Lebrun, 1995 ; André, 2006 ; Dachez, 2012). Avec le développement de l'hygiène, de la médecine et de la bonne alimentation, la volonté de se soigner et de protéger sa vie se développa dans l'ensemble des sociétés développées, au XIX^e siècle, sous la pression de l'urbanisation et de l'industrialisation (Vigarello, 1999 ; Garden, 2008 ; Jorland, 2010). Les organismes de bienfaisance puis d'assistance s'institutionnalisèrent et se généralisèrent au XX^e siècle, donnant naissance à de vastes systèmes d'assurance maladie pilotés par des États-providence (Ewald, 1996 ; Murard, 2004).

En phase avec ce mouvement de sanitarisation des sociétés, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) proposa en 1946 cette définition de la « santé » : « état de complet bien-être physique, mental et social, et qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La charte d'Ottawa de 1986 la compléta en précisant que la santé est « une ressource de la vie quotidienne qui permet de réaliser ses ambitions et de satisfaire ses besoins, et permet d'évoluer avec le milieu ou de s'adapter à celui-ci ». Cette santé, devenue moyen d'épanouissement, est alors appréhendée selon une large perspective bio-psycho-sociale (Salle et Vidal, 2017).

Aujourd'hui, les attentes et aspirations sanitaires s'élargissent toujours plus, passant du *cure* au *care*, et s'exprimant à travers la recherche d'une meilleure qualité de vie, d'un confort du corps et de l'esprit. Cette utopie de la santé parfaite, de plus en plus envahissante (Sfez, 1995), touche dorénavant tous les groupes sociaux et tous les aspects de la vie quotidienne.

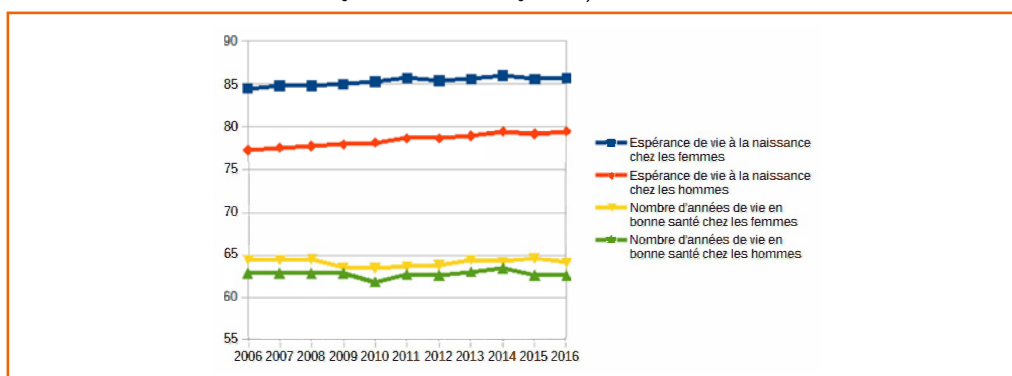
Dans cette fiche, le sujet, très large, ne sera traité que sous ses principales dimensions, celles permettant d'expliquer l'évolution des comportements des consommateurs, en particulier en matière d'alimentation. Les inégalités de santé ou de bien-être, bien que fortes et constamment renouvelées, seront peu abordées, l'essentiel étant de raisonner à l'échelle globale du système social pour dégager, de façon prospective, les moteurs les plus significatifs de changement.

La première partie montrera comment les évolutions de l'état sanitaire des populations ont contribué à augmenter leur sensibilité à l'égard des questions de santé et à modifier leurs représentations et comportements (5.1). Les tendances associées de « médicalisation » et de « santéisation » de la société seront ensuite décrites, particulièrement repérables au niveau des valeurs, normes, aspirations, comportements, etc. (5.2). Pour finir, on verra que la notion de santé tend elle-même à se diluer dans une conception plus générale et floue du « bien-être », revêtant à la fois des dimensions personnelles et collectives (Proulx, 2005 ; Forsé et Langlois, 2014) (5.3). L'encadré final envisage quelques-unes des implications, pour l'alimentation, de cette sensibilité croissante à la santé et au bien-être.

5.1 - Évolutions de quelques indicateurs de santé et de perception de la santé

L'état de santé en France ne cesse de s'améliorer, comme l'attestent divers indicateurs. Notre pays possède l'un des taux d'**espérance de vie à la naissance** les plus élevés au monde. D'après Eurostat, il a continué de progresser entre 2006 et 2016, avec néanmoins un écart d'environ six années, en fin de période, entre hommes et femmes (illustration 14). Sur la même décennie, le **nombre d'années de vie en bonne santé** est de son côté resté stable. Par ailleurs, les données de la Drees et de Santé publique France (2017) montrent que si les principales causes de décès, dans notre pays, sont les cancers et les maladies cardiovasculaires, la **mortalité** globale a reculé de près de 20 %.

Illustration 14 - Nombre d'années de vie en bonne santé et espérance de vie à la naissance, chez les Français et les Françaises, entre 2006 et 2016

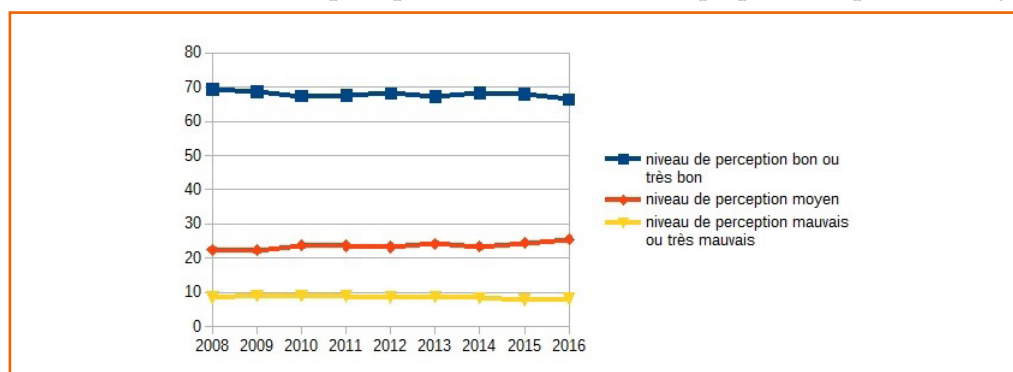


Source : données Eurostat ; mise en forme par les auteurs

Au-delà des données d'étiologie et de morbidité, l'important est que cette amélioration d'ensemble de l'état de santé conditionne la forme et le contenu des perceptions que chaque Français se fait de sa santé. D'après les données Eurostat, 66 % des répondants jugent, en 2016, que leur santé est « bonne » ou « très bonne » (illustration 15). Ce score très élevé atteste d'une satisfaction à l'égard des conditions de vie et d'une confiance dans les institutions sanitaires. Simultanément, moins d'une personne sur dix se déclare, depuis dix ans, en « mauvaise » ou « très mauvaise » santé.

Ces résultats positifs cohabitent avec des discours critiques et le sentiment, souvent exprimé, d'une détérioration de l'état de santé de la population. Il peut s'expliquer, entre autres, par l'augmentation de la dépendance et du nombre d'années vécues dans un état amoindri. Il répond aussi, dans une « société du risque » toujours plus sensible aux aléas (Beck, 1986), à l'obsession d'une santé complète. Au fur et à mesure que la culture et l'information médicales se développent, et que croît l'offre de santé, les individus majorent leur degré réel d'exposition aux pathologies.

Illustration 15 – Niveaux de perception individuelle de leur propre santé par les Français



Source : données Eurostat ; mise en forme par les auteurs

Le progrès sanitaire global contribue à élever le niveau des attentes de Français désireux de vivre toujours plus longtemps et sans maladies associées. Le succès, assez récent, de la notion de « **capital santé** », atteste de ces tendances. Ce potentiel vital de chacun, qui doit être optimisé, nécessite d'intervenir sur tous les déterminants de la santé et, parfois, de protéger l'individu de ses propres comportements.

L'évolution des **causes de décès** contribue aussi à changer le regard porté sur les questions sanitaires. Au début du XX^e siècle, la mortalité était majoritairement due à des maladies infectieuses et respiratoires. Aujourd'hui, les affections cardiovasculaires et les cancers sont les deux premières causes de décès. Avec elles se diffuse l'idée que la morbidité est de plus en plus liée aux conditions et aux modes de vie, aux dégradations de l'environnement et aux produits consommés.

Les avancées scientifiques et technologiques améliorent les connaissances et pratiques médicales, mais aussi le sentiment, dans la population, que tout devient soignable, traitable. Les médias insistent moins sur le nombre de malades avérés que sur le nombre des malades évitables, en faisant souvent l'hypothèse qu'un changement des comportements améliorerait mécaniquement la situation. Par exemple, les pathologies chroniques (diabète, maladies cardiovasculaires, etc.) sont présentées comme ayant de puissants déterminants socioculturels : les recherches les plus récentes attribuent leur survenue en grande partie aux modes de vie (alimentation, sédentarité, tabac, etc.), pointant pour partie la responsabilité des individus face à leur maladie. En 2015, 41 % des cancers chez les adultes français métropolitains (environ 142 000 cas), étaient attribuables à des facteurs de risques modifiables (Marent-Micallef *et al.*, 2018), les causes principales identifiées étant le tabagisme (20 %), l'alcool (8 %), l'alimentation chez les hommes (4,7 %), et le surpoids et l'obésité chez les femmes (6,8 %). Ainsi, la pression sociale, le conditionnement moral et la réflexivité de l'individu sur sa santé s'en trouvent augmentés, ce qui l'amène à modifier ses critères de jugement et ses conduites : arbitrages entre coûts et avantages d'un régime alimentaire, d'une pratique sportive, de la prise d'un traitement, d'une habitude quotidienne, etc.

Au total, l'amélioration de l'état de santé des populations contribue à la diffusion de l'**idéal de « bonne santé »**, qui amène à construire sans cesse de nouveaux « problèmes publics sanitaires », obligeant les citoyens-consommateurs à renforcer leurs attentes de sécurité, de soins, d'information et d'attention. Cette amélioration sanitaire, qui réduit les risques hérités du passé, crée les conditions de l'**émergence de nouveaux risques**.

5.2 - Diffusion de normes de santé et médicalisation de la société

Le développement de l'hygiène, de la biologie, de la médecine, de la statistique médicale, s'est accompagné d'une profusion de discours médiatiques, politiques publiques et normes juridiques à caractère sanitaire. La sécularisation de la société et le développement de la rationalité scientifique ont remplacé les prescriptions alimentaires religieuses par des raisonnements en termes de sain/pathologique, de protocoles de soins hospitaliers, de guérison par le médicament. Pour caractériser ce puissant mouvement, le concept de « **médicalisation** » s'est imposé dans les années 1970-1980 (Pierret, 2008). Elle est définie comme le fait de considérer et traiter un phénomène, un état ou une situation quelconques sous des catégories de pensées issues des savoirs des professionnels de santé (Berlivet, 2011). Ce savoir médical prend une valeur normative et ne cesse d'élargir son champ d'influence. La liste s'allonge des phénomènes autrefois considérés comme des affaires privées ou comme des problèmes sociaux, puis progressivement traités en termes de santé : troubles psychiques, alcoolisme, tabagisme (Pierret, 2008), mais aussi suicide, hyperactivité infantine, et parfois échec scolaire.

Portée par les institutions de protection sociale et par les catégories de la pratique médicale, la valeur « santé » devient une norme centrale de référence, qui dicte des règles de vie, des principes de prévention, des attentes dominantes et légitimes. La lutte contre la mauvaise santé prend le pas sur la lutte contre la maladie, et P. Aïach (2013) parle de « **santéisation** » du corps social pour qualifier l'extension de cette obsession sanitaire, qui se traduit de multiples façons : actions de prévention, principe de précaution, surveillance de soi, auto-médication, valorisation de l'activité physique, engouement pour les régimes alimentaires, etc. Sans détrôner la « liberté » et « l'égalité », la « santé » occupe une place de plus en plus élevée dans la hiérarchie des valeurs contemporaines.

La médicalisation et la santéisation sont des tendances générales traversées par des disparités sociales. Selon l'âge, le genre, la position sociale, le niveau d'éducation ou le lieu d'habitation, les individus sont diversement sensibles à la valeur « santé ». Ils adoptent plus ou moins facilement une surveillance de leurs consommations et des actions de prévention (Pierret, 2008). La préoccupation de santé à long terme est souvent de second ordre pour les populations précaires et défavorisées, venant derrière le fait de satisfaire des besoins à court terme (Aïach, 2013). Enfin, les femmes sont plus attentives que les hommes à leur état physique et à celui de leur entourage (Aliaga, 2002) [voir fiche Féminisation].

Autre tendance significative, le souci de bonne santé est de plus en plus personnalisé [voir fiche Individualisation], décliné selon des paramètres propres à chacun : patrimoine génétique, épi-génome, microbiote, aspirations singulières, etc. Le rapprochement réel (associations, clubs) ou virtuel (réseaux sociaux) des personnes attentives aux mêmes risques sanitaires aboutit à la formation de communautés [voir fiche Segmentation sociale] autour d'intérêts communs : soins, conseils, activités physiques, régimes alimentaires (par exemple Casilli et Tubaro, 2016), actions de justice, défense militante d'une cause, etc. Très souvent, ces mobilisations sociales adoptent une acception très large de la « santé », assimilée à une sorte de « bien-être ».

5.3 - Montée de la question du bien-être

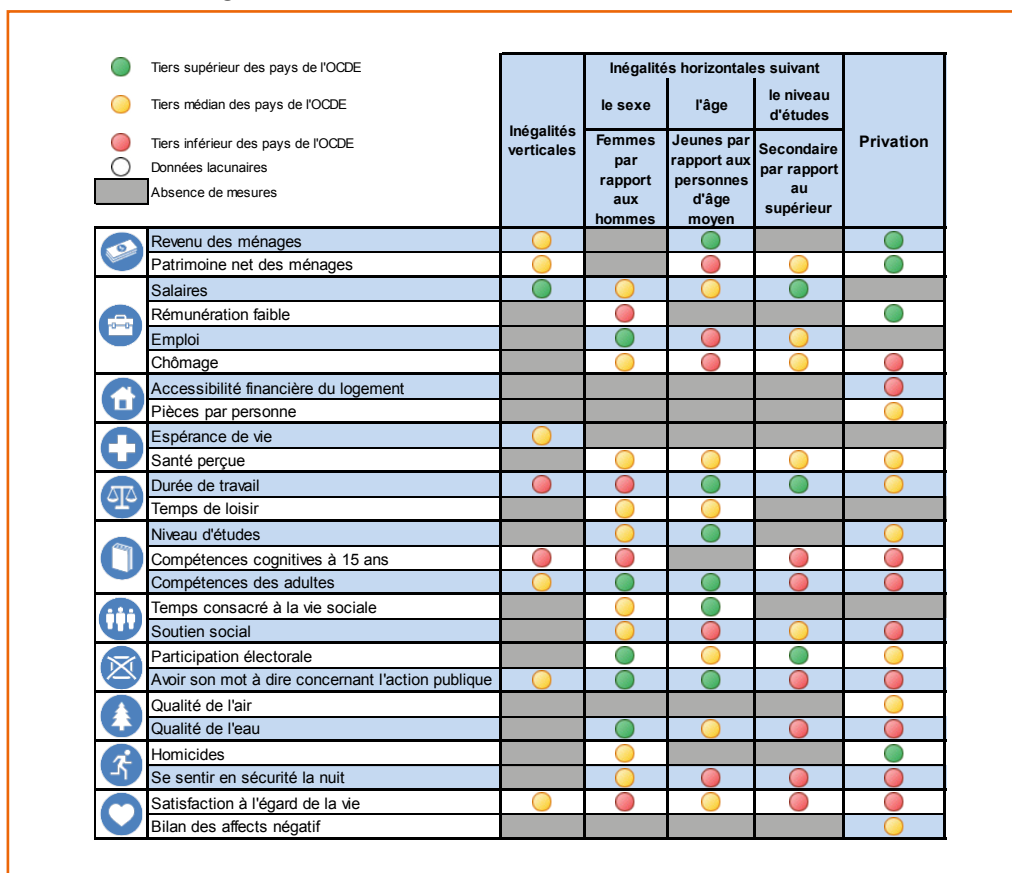
Le « **bien-être** » est un état de satisfaction des besoins physiques et psychiques se traduisant par un sentiment d'épanouissement, de plénitude et de paix intérieure. Ce concept est proche d'autres notions comme « bonheur », « satisfaction », « plaisir », « qualité de vie », « accomplissement de soi ». Ce bien-être concerne principalement des individus, mais il peut aussi être partagé au sein de collectifs. Il s'exprime souvent de façon subjective, mais l'économie, la sociologie et la psychologie arrivent de plus en plus à l'objectiver (Forsé et Langlois, 2014).

Évaluer le bien-être suppose de recourir à des mesures indirectes. Si cette mesure a pendant longtemps reposé sur une mise en relation avec le niveau de revenu, de nombreux travaux (Bigot et Hoibian, 2014) jugent nécessaire d'intégrer d'autres paramètres. L'OCDE propose, par exemple, d'estimer le bien-être des populations de ses pays membres avec le *Better Life Index*. Cet outil (illustration 16) compte, outre les revenus, une dizaine de paramètres tels que le logement, les liens sociaux, l'éducation ou encore la sécurité.

Le bien-être n'est pas réparti de façon uniforme et équitable dans la société. Il est nécessaire de prendre en compte différents types d'**inégalités** (« de conditions » ou « de chances »), déterminant des niveaux variables de bien-être : inégalités de genre, les faibles rémunérations étant davantage observées chez les femmes que chez les hommes ; inégalités générationnelles, les plus jeunes étant désavantagés en matière de patrimoine et d'emploi ; inégalités de niveaux d'étude, de conditions de logement, d'exposition à l'insécurité, d'accès aux équipements publics, de pratiques culturelles, de disponibilité en moyens de transports, etc.

L'enquête *Conditions de vie et aspirations*, conduite en France par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), depuis une trentaine d'années (Bigot et Hoibian, 2014), confirme qu'en dépit de progrès matériels tangibles et de hausses du niveau des qualifications, les Français pensent que les écarts de bien-être se creusent entre les groupes sociaux.

Illustration 16 - Inégalités de bien-être en France



Repris de OCDE, 2017

Si le souhait d'être en bonne santé se mue en obsession de la santé parfaite, de même le souci du bien-être se transforme en obligation d'être heureux, ou de vouloir l'être, et de le montrer. Cette quête est bien décrite par Cedeström et Spicer (2016), qui parlent de « **syndrome du bien-être** ». Se préoccuper de son bien-être est devenu une obligation mentale qui s'impose à chacun de nous. L'individu contemporain est sommé de surveiller sa santé, de canaliser son stress, de souhaiter et de trouver le bonheur. Ce souci de soi s'est transformé en impératif moral, en obligation sociale collective, sources de nouvelles pratiques et convictions : coaching, méditation, désir d'authenticité, créativité artistique, fitness, régimes alimentaires, nouveaux rapports à la nature, techniques d'autofaçonnage, etc. Ce faisceau d'aspirations résulte de la croyance selon laquelle nous sommes des individus autonomes [voir fiche Individualisation], devant nous perfectionner sans relâche, ce qui entretient souvent le repli sur soi et le sentiment de culpabilité. D'abord vertu individuelle, exprimant notre expérience humaine et notre façon d'être au monde, le « bien-être » est devenu une norme culturelle, une obligation existentielle censée prouver notre réussite sociale et notre modernité. On la retrouve au cœur des comportements des consommateurs.

Quelques implications pour l'alimentation

Nous voulons ici indiquer en quoi la sensibilité croissante à la santé et au bien-être modifie et oriente significativement les conduites alimentaires.

1 - Santé, vieillissement et alimentation

- L'allongement de l'espérance de vie s'accompagne de problématiques alimentaires spécifiques (mastication, restrictions alimentaires, diètes particulières, etc.). L'alimentation est également perçue comme un des principaux leviers pour « bien vieillir » et préserver son capital santé.
- Les prévalences de certaines maladies et causes de décès peuvent être reliées à l'alimentation : cancers, maladies cardiovasculaires, diabète ou encore obésité. Des stratégies de prévention et de soins intégrant les pratiques alimentaires se déploient, la question alimentaire en milieu hospitalier ou en établissements accueillant des personnes âgées dépendantes s'accroît, des gammes de produits dédiées sont développées, etc.

2 - Quête de bien-être, diététisation et médicalisation de l'alimentation

- La question du bien-être, vue à travers le prisme de l'alimentation, est multidimensionnelle : accessibilité financière et géographique, qualité, satisfaction, goût et plaisir, recherche de naturel [voir fiche Nouveaux rapports à la nature], bénéfices santé, etc. Par ailleurs, la diététisation voire la médicalisation de l'alimentation se traduisent de plus en plus par des discours normalisateurs et moralisateurs, décalant, par exemple, le propos des aliments vers les nutriments. Si la diététique existe depuis longtemps, sous diverses formes, les recommandations alimentaires sont aujourd'hui portées par des prescripteurs très nombreux et divers (État, médecins, groupes de consommateurs, médias, etc.), générant une cacophonie alimentaire (Fischler, 1990).
- L'inquiétude relative au contenu de nos assiettes est centrale, dans cette quête de la santé parfaite. Le plaisir des papilles et de la commensalité est de plus en plus remplacé par des impératifs diététiques et médicaux. Ce « manger sainement » s'exprime à travers une multitude d'attitudes et de pratiques : observance de régimes, jeûne, approvisionnement local, « fait maison », *self-tracking*, éducation nutritionnelle en entreprise, etc. Tout ceci procure un sentiment de contrôle de soi, de développement personnel, de responsabilité citoyenne et d'élévation morale. Vivre de nouvelles expériences culinaires permet d'affirmer sa modernité et de cultiver sa différence.
- Le rigorisme alimentaire modifie la façon dont nous percevons notre corps, ennemi qu'il faut discipliner au prix d'un contrôle tatillon des variations de poids. Dorénavant, manger génère de la tentation, de la honte et de l'anxiété. Les nouveaux « bien mangeants » stigmatisent les récalcitrants, ceux qui ingurgitent trop, trop souvent et trop vite, trop gras, trop sucré, trop carné, tous les transgresseurs qui mettent en péril leur vie, l'ordre social, et coûtent à la société. Cette culpabilisation des déviants alimentaires, largement entretenue par le néo-hygiénisme des médias, charrie beaucoup de jugements moraux.
- Selon Cederström et Spicer (2016), plus nous démultiplions nos efforts pour accroître notre bien-être alimentaire, et plus nous devenons frustrés, angoissés, hypersensibles à des sources de mal-être. Au lieu de nous rendre heureux, ce nouvel ascétisme fabrique du repli, du narcissisme, et nous enferme dans un cercle vicieux.

3 - Vers une alimentation de plus en plus personnalisée

- Les progrès dans la connaissance du lien entre facteurs génétiques individuels, alimentation et santé (nutrigénétique, épigénétique, composition et rôles du microbiote, etc.), les premières applications en nutrition personnalisée, mobilisant également les outils numériques, laissent augurer le fort développement de démarches individuelles mettant en adéquation les prises alimentaires avec les besoins physiologiques. De nouveaux champs de responsabilisation des mangeurs se dessinent ici (Fournier et Poulain, 2017).

Bibliographie

- Aïach P., 2013, « Entretien avec Pierre Aïach, sociologue », *Le journal des acteurs de santé*.
- Aliaga C., 2002, *Les femmes plus attentives à leur santé que les hommes*, Insee Première n° 869.
- Amiel M.-H., Godefroy P. et Lollivier S., 2013, *Qualité de vie et bien-être vont souvent de pair*, Insee Première n° 1428.
- André J.-M., 2006, *La médecine à Rome*, Tallandier.
- Beck U., 1986, trad. 2001, *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Aubier.
- Berlivet L., 2011, « Médicalisation », *Genèses*, 2011/1, n° 82, pp. 2-6.
- Bigot R., Hoibian S., 2014, « L'évolution du bien-être en France depuis 25 ans : un bilan mitigé, une augmentation des inégalités », *L'Année sociologique*, vol. 64, pp. 331-358.
- Birlouez E., 2013, *La santé par l'alimentation. De l'Antiquité au Moyen Âge*, Ouest-France.
- Casilli A. A., Tubaro P., 2016, *Le phénomène « pro ana ». Troubles alimentaires et réseaux sociaux*, Presses des Mines.
- Cedeström C., Spicer A., 2015, trad. 2016, *Le syndrome du bien-être*, Éditions L'Échappée.
- Dachez R., 2012, *Histoire de la médecine. De l'Antiquité à nos jours*, Tallandier.
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), Santé Publique France, 2017, *L'État de santé de la population en France*.
- Eurostat, données de 2005 à 2016, *État et déterminants de la santé*.
- Ewald F., 1996, *Histoire de l'État-providence*, Le Seuil.
- Fischler C., 1990, *L'omnivore*, Odile Jacob.
- Fleche S., Smith C. et Sorsa P., 2011, « Exploring Determinants of Subjective Wellbeing in OECD Countries: Evidence from the World Value Survey », *Economics Department Working Papers*, No. 921, OCDE.
- Forsé M., Langlois S., 2014, « Présentation » dans *L'Année sociologique*, vol. 64, pp. 261-271.
- Fournier T., Poulain J.-P., 2017, « La génomique nutritionnelle : (re)penser les liens alimentation-santé à l'articulation des sciences sociales, biomédicales et de la vie », *Nature Sciences Société*, vol. 25, n° 2, pp. 111-121.
- Garden M., 2008, *Un historien dans la ville*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Jorland G., 2010, *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France au XIX^e siècle*, Gallimard.
- Lebrun F., 1995, *Se soigner autrefois*, Le Seuil.
- Marant-Micallef C., Shield K. D., Vignat J., Hill C., Rogel A., Menvielle G. et al., 2018, « Nombre et fractions de cancers attribuables au mode de vie et à l'environnement en France métropolitaine en 2015 : résultats principaux », *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, n° 21, pp. 442-448.
- Murard N., 2004, *La protection sociale*, La Découverte.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2017, *Comment va la vie en France ?*, Better Life Initiative.
- Peretti-Watel P., 2010, *La société du risque*, La Découverte.
- Pierret J., 2008, « Entre santé et expérience de la maladie », *Psychotropes*, vol. 14, n° 2.
- Préambule à la constitution de l'Organisation mondiale de la santé, 1946, Conférence internationale sur la santé, New York, Actes officiels de l'Organisation mondiale de la santé, n° 2, p. 100.
- Proulx L., 2005, « Tourisme, santé et bien-être », *Téoros*, 24-3, pp. 5-11.
- Salle M., Vidal C., 2017, *Femmes et santé, encore une affaire d'hommes ?*, Belin.
- Sfez L., 1995, *La santé parfaite. Critique d'une nouvelle utopie*, Le Seuil.
- Vigarelo G., 1999, *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Le Seuil.

6 - Nouveaux rapports à la nature

La **nature** est l'ensemble des réalités physiques (eau, végétation, climat, sol, relief, ensoleillement, etc.), antérieures à l'activité humaine. Elle est constituée de l'érème (parties inhabitées) et de l'écoumène (terres anthropisées, habitées ou seulement exploitées). Seul ce dernier nous intéresse ici, qui fournit aux populations un cadre de vie, des moyens de subsistance et des ressources énergétiques. Le rapport à la nature s'exprime à travers des termes comme « naturel », « naturalisme », l'emploi de « naturalité » étant de plus en plus fréquent pour signifier sa valeur culturelle et symbolique.

Depuis un demi-siècle, les thématiques de l'écologie et de la protection de la nature sont de plus en plus prégnantes. Après *La planète au pillage* de F. Osborn (1948), quelques grands jalons de cette « défense de l'environnement » peuvent être cités : *Printemps silencieux* de R. Carson (1962), *La tragédie des communs* de G. Hardin (1968), *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre* de B. de Jouvenel (1968), le rapport Meadows (1972) *Halte à la croissance ?* commandé par le Club de Rome, le rapport Brundtland (1987), *Sauver la planète Terre* de A. Gore (1992), etc.

Ces sujets connaissent une actualité croissante, au travers de nouveaux risques et problèmes publics mondiaux tels que le réchauffement climatique, l'effondrement de la biodiversité ou l'épuisement de certaines ressources énergétiques. Ces évolutions profondes du rapport des hommes à la nature s'accompagnent de questionnements inédits portés par diverses catégories d'acteurs (institutions publiques, entreprises, associations, ONG, fondations, centres de recherche, etc.), à des échelles infra-nationale, nationale comme internationale. Surtout, cette préoccupation se diffuse dans les sociétés, conditionnant fortement les représentations mentales et les manières de vivre des populations.

Cette fiche n'aborde qu'une partie des phénomènes de re-naturation ou de dé-naturation des rapports sociaux. Elle est centrée sur les tendances les plus significatives, sur celles qui donnent à l'observateur sa meilleure capacité d'analyse et d'anticipation. Certains aspects du sujet, bien qu'importants, ne seront donc pas abordés : entrée ou non dans l'âge de l'anthropocène, degré de finitude des ressources, objectifs de développement durable et actions engagées en leur faveur, etc.

Après quelques remarques sur les usages contemporains de concepts dérivés du mot « *nature* » (6.1), nous soulignerons les grandes évolutions qui touchent les rapports Homme-Animal et Homme-Végétal, dans les sociétés européennes (6.2). Enfin, nous verrons comment ces nouvelles aspirations à la naturalité se traduisent et agissent, sur nos modes de vie comme sur nos manières de consommer (6.3). L'encadré final envisage quelques-unes des implications de ces nouveaux rapports à la nature pour l'alimentation.

6.1 - Nature, naturel, naturalité

Les interrogations sur le rapport entre l'Homme et la Nature sont aussi anciennes que les cultures humaines (Descola, 2005 ; Bourg et Fragnière, 2014). La naissance d'une véritable conscience écologique ne date cependant que du XVIII^e siècle, entre autres avec l'œuvre de J.-J. Rousseau et l'essor du romantisme en Allemagne. Cette « nature », non pas seulement donnée physiquement mais construite culturellement, est régulièrement invoquée aujourd'hui, dans les débats sur nos modes de vie, pour promouvoir des comportements ou justifier des choix de consommation.

Si est désigné comme « nature » ce qui est différent de la « culture », le terme « naturel » s'oppose quant à lui, de manière générale, à « artificiel ». Le « naturel » n'est pas immuable mais soumis aux contingences et aux façonnages humains, Lepiller (2014) insistant sur l'« **instabilité du naturel** ». À partir de cette opposition native entre « naturel » et « artificiel », soit entre « ce qui se fait tout seul » et « ce qui est produit volontairement », les sociétés élaborent des systèmes de valeurs et de jugements, historiquement modulables, sur les composantes du « naturel ». Les représentations sociales de ce qui est (ou non) naturel s'inscrivent dans des cadres idéologiques construits au fil des siècles. Ainsi, l'attribut naturel est plus ou moins donné à tels ou tels paysages, tels ou tels animaux et végétaux, en occultant systématiquement le fait que l'homme intervient directement dans ce processus de qualification. De même, dans le cas de l'alimentation, la propriété de « naturel » est donnée ou retirée à une denrée en faisant souvent fi du rôle de l'humain dans sa mise à disposition (sélection, culture, cueillette, préparation, consommation, etc.). La dualité naturel/artificiel doit donc être dépassée, en faveur d'une approche plus graduelle, révélant la diversité des matrices symboliques du « naturel ».

De son côté, le concept de « **naturalité** », traduit de l'anglais *wilderness*, se réfère au caractère intact et sauvage d'un milieu. Nombre de sites actuels, perçus comme naturels, sont en fait d'origine anthropique (Fuhr et Brun, 2010). Tel est d'ailleurs le sens fort du concept de « paysage » : résultat d'un regard social porté sur une parcelle de nature artificialisée

par l'homme et soumise à des agencements productifs et esthétiques. Cette question de la perception, fondamentale, fait que la « nature » n'existe qu'à travers des naturalités ressenties, des émotions, des sensations. Dans une expérience comparative s'appuyant sur une série de photographies de paysages naturels, des habitants de pays d'Europe du Nord se sont révélés plus sensibles à la naturalité « sauvage », tandis que ceux de pays asiatiques étaient plus réceptifs aux paysages illustrant une naturalité « anthropique » (*id.*). Au-delà de ces variations d'ordre culturel, d'autres travaux (Le Quéau *et al.*, 2010) montrent que les perceptions contrastées de la naturalité varient avec les différences sociales : âge, origine, milieu de vie, etc. Par exemple, la nature « sauvage » attire davantage les jeunes urbains diplômés, tandis que les retraités préfèrent la nature disciplinée.

Si le rapport à la nature des Occidentaux est loin d'être universel (Descola, 2005), le goût pour la **naturalité sauvage** est particulièrement développé en Europe et en Amérique du Nord depuis le XVIII^e siècle (Barraud et Périgord, 2013). Face à la modernisation agricole, à l'industrialisation, à l'exploitation des ressources, au développement du tourisme, les milieux considérés comme « sauvages » se sont progressivement chargés de valeurs positives associées à des expériences aussi bien physiques qu'esthétiques et spirituelles. En ont découlé des tendances de fond importantes : patrimonialisation, sanctuarisation d'espaces naturels, création de réserves animales, de parcs naturels, de normes de protection, de politiques de préservation, etc. Ces dynamiques, toujours à l'œuvre aujourd'hui, sont des sources essentielles de jugements et de comportements. Le plus souvent, dominant les représentations iréniques et réenchantées, inclinant spontanément à penser que la nature est bienveillante, accueillante et salvatrice. Et quand elle se révèle malgré tout mauvaise, c'est parce que – selon une vision très animiste – elle « se venge » des blessures que lui causent les humains.

Simultanément, l'urbanisation, l'industrialisation, le renouvellement des générations et les nouvelles technologies favorisent des contre-tendances et des réactions de rejet, de promotion du hors-nature, et même de l'anti-nature. Ces mouvements contraires sont corrélés au fait que les individus ont des rapports à la nature beaucoup plus épisodiques, indirects et artificiels, comme le montre par exemple Corbin (2018). Le développement des sociabilités numériques nous éloigne aussi de plus en plus des réalités concrètes, des sensations éprouvées au contact des choses tangibles.

6.2 - Évolution des rapports Homme-Animal et Homme-Végétal

L'évolution actuelle des rapports à la nature peut se lire, de façon idéal-typique, dans la transformation du **rapport Homme-Animal**. Selon les civilisations et les époques, les animaux sont classés et hiérarchisés en fonction des types de relations que nous entretenons avec eux (Lévi-Strauss, et surtout Leach, 1980). Dans les sociétés occidentales contemporaines, ces classements comportent trois grandes catégories, allant du plus lointain au plus proche des activités humaines :

- les **animaux sauvages**, témoins, victimes et représentants des désordres environnementaux, bénéficient d'une protection relative et peuvent être mangés à certaines conditions ;
- les **animaux domestiques d'élevage**, utilitaires, remplissent des fonctions de travail et de production de denrées alimentaires ou textiles ;
- les **animaux domestiques de compagnie**, ayant une fonction affective et récréative, disposent de la protection maximale et sont hors du champ de la consommation humaine.

Cette cohabitation obligée était autrefois abordée dans une perspective matérialiste : processus de domestication, exploitation du travail animal, espèces dédiées à la protection ou à l'alimentation, etc. Ces dernières décennies, c'est l'approche éthique et juridique qui s'est imposée, dans les débats de société comme dans la sphère politique, la controverse portant sur l'opportunité ou non d'accorder des droits nouveaux : *La libération animale* de P. Singer (1975), *Les droits des animaux* de T. Regan (1983), *Le silence des bêtes* d'E. de Fontenay (1998), *Zoopolis. Une théorie politique des droits des animaux* de S. Donaldson et W. Kymlicka (2011). De fait, la dernière modification du Code civil, conformément à la loi n° 2015-177 du 16 février 2015, les définit comme des êtres « doués de sensibilité ».

La montée de la **cause animaliste**, très rapide, s'accompagne donc de l'affirmation de la responsabilité juridique et morale des hommes vis-à-vis du vivant non-humain (Poulain, 2007). Guichet (2011) en décrit quelques-unes des implications :

- la séparation et la réduction du monde animal proche, aussi bien en termes d'espaces que d'espèces ;
- la tendance à anthropomorphiser les animaux, en les parant de qualités propres aux humains ;
- la déqualification des liens entre animal et homme : d'un rôle technique, professionnel, comme force de travail, l'animal est aujourd'hui réduit à un rôle affectif ou de matière (alimentaire, scientifique, etc.) ;
- la montée de l'animal de compagnie comme « animal de référence », qui devient la catégorie dominante à travers laquelle sont appréhendées et questionnées les autres catégories d'animaux.

Les représentations anciennes en termes de « protection animale » évoluent vers des attentes plus modernes en termes de « **libération animale** ». Cette mouvance, qui agrège demandes sociétales, découvertes scientifiques et prises de positions politiques, structure fortement les revendications autour du « bien-être animal » (Digard, 2012). S'il n'y a pas pour l'instant de reconnaissance de l'intelligence animale, il existe une prise en compte de la sensibilité, de la sentience et de la souffrance, et cette évolution a été bien plus rapide que ne le prévoyaient les observateurs même les plus perspicaces.

Ces mutations se prolongeront et s'approfondiront à l'avenir. Dans un travail à visée prospective, Bidaud *et al.* (2016) ont imaginé cinq scénarios d'évolution du rapport Homme-Animal : « Un rapport économe à l'animal », « L'animal intégré », « Les animaux comme variables d'ajustement », « L'animal idéalisé et exfiltré », « Une question animale éclatée ». Quelle que soit la trajectoire qui sera finalement empruntée, celle-ci continuera de modifier, à travers les animaux, notre perception des fondements et des limites de la nature.

Les visions du vivant étant fortement zoocentrées, les débats de société sur le rapport **Homme-Végétal** sont moins amples et moins aboutis que les discussions sur les interactions Homme-Animal. Néanmoins, ils sont en train de prendre la même tournure et d'en emprunter les topiques. La montée actuelle d'une vraie « cause du végétal » s'accompagne de l'affirmation d'une responsabilité humaine en la matière, morale pour l'instant, et certainement juridique et politique demain.

La domination de l'homme et le déclassement du végétal sont des constantes historiques des sociétés (Schaefer, 2015). Le verbe « végéter », qui possède la même racine latine que « végétal », illustre cette dévalorisation, en qualifiant l'inerte, la faiblesse, la diminution de facultés. C'est l'homme qui agit sur le végétal, et non l'inverse. Les plantes sont domestiquées, sélectionnées, cultivées pour servir les populations (alimentation, vêtements, soins, jardins, aménités, etc.). Elles sont nos aliments et nos médicaments, et souvent les deux à la fois, de nombreuses plantes alimentaires ayant d'abord été considérées pour leurs vertus médicinales.

Aujourd'hui, les végétaux gagnent en visibilité et en reconnaissance. Comme les animaux, ils sont au cœur des nouvelles interrogations sur notre rapport à la nature. De nombreux observateurs insistent sur la présence bienveillante des plantes, sur les services qu'elles rendent, et considèrent qu'elles font partie intégrante du « vivre ensemble » planétaire. Quant à la fibre écologique du grand public, elle plébiscite les balades en forêt, la valeur patrimoniale des arbres remarquables, les parcs publics, jardins partagés, toits végétalisés, plantations de balcon, trottoirs non désherbés, etc. Cette « révolution végétale » (*Pour la science*, 2018) ouvre de nouveaux espaces de discussion et de recherche : neurobiologie des plantes, sylvothérapie, microbiote des racines ou des graines, communication végétale, etc. L'arbre est paré de toutes les vertus et fait de grands succès de librairie, à l'image de *La Vie secrète des arbres* de Wohlleben (2015). Dans un avenir proche, des défenseurs de la cause végétale revendiqueront sûrement que soient reconnues la sentience et la souffrance des végétaux, avec toutes les conséquences qu'une telle reconnaissance pourra avoir sur nos modes de vie et notre rapport à la nature.

6.3 - De l'expérience de la nature à la consommation de naturel

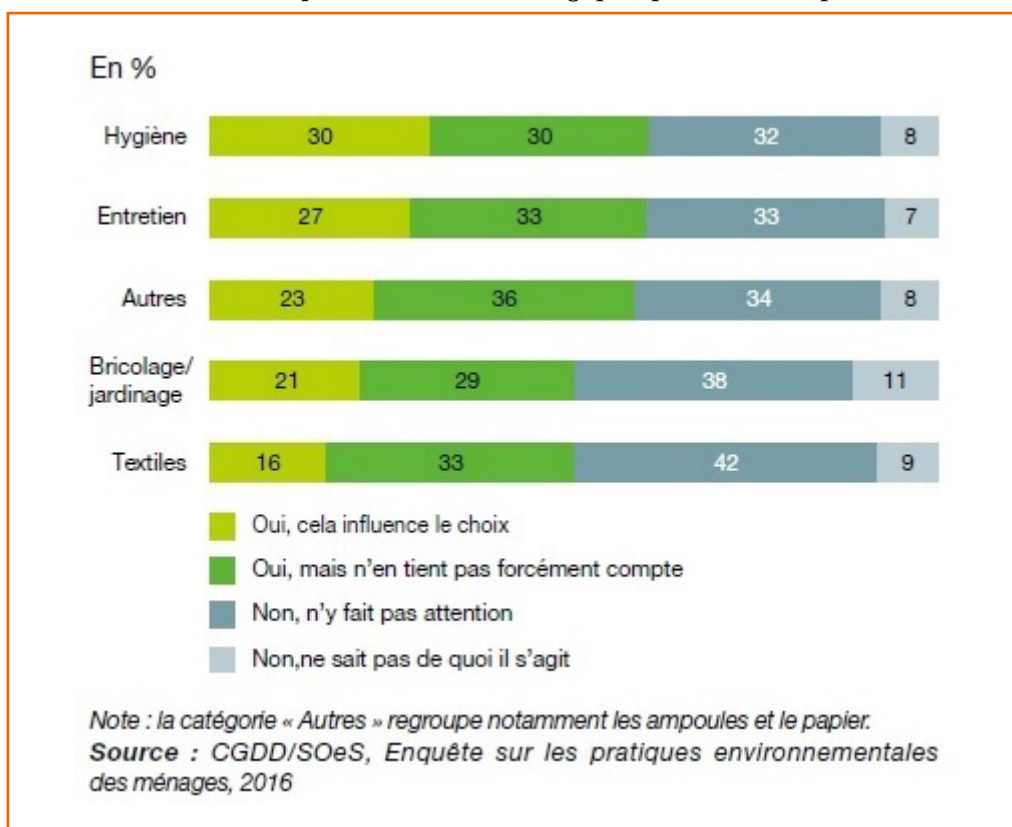
En 2015, la consommation d'**espaces naturels** en France se faisait majoritairement par la fréquentation de la campagne (93 %) et de la forêt (91 %) (Mahé *et al.*, 2017). Le succès de nouvelles activités comme l'éco-hébergement, le tourisme et les loisirs verts, témoigne d'un besoin de se « rapprocher de la nature », exclue de la vie quotidienne d'une grande partie de la population. Cette nature raréfiée et distancée n'en est que plus recherchée, exaltée, idéalisée (Bessière, 2000). Cet engouement se traduit, entre autres, par un attrait pour tous les services et produits dits « naturels ».

En 2009, l'emploi des termes « naturel » et « 100 % nature » a été encadré par la DGCCRF, suite à la multiplication de références et d'allégations sur des **produits de consommation**. Ce marché est cependant loin d'être unifié, les attentes et expériences de naturalité étant très contrastées, voire contradictoires. La recherche de nature peut aussi bien concerner la consommation alimentaire que l'habillement ou l'utilisation de produits d'hygiène et de beauté.

Outre les bienfaits réels des produits moins industrialisés, consommer de la naturalité répond à une quête d'identité et de sens, et rassure l'individu sur sa capacité à protéger son intégrité physique et psychique. Les consommateurs ont l'impression de renouer avec le « bon passé » et la tradition, d'en récolter les bienfaits, de retrouver le sain et le proche. Loin d'être seulement conservatrice, cette nature marketée est donc porteuse d'une grande modernité.

Enfin, côtoyer la nature est vécu comme une riche expérience intime, comme la preuve d'une **consommation responsable et éthique**. Une étude du CGDD de 2016, relative aux pratiques environnementales des ménages, révèle par exemple l'attention portée aux labels écologiques, garantissant des actions protectrices de l'environnement. Les résultats sont néanmoins contrastés selon les catégories de produits : l'attention prêtée aux labels est supérieure pour la catégorie « hygiène » (60 %) par rapport aux « textiles » (49 %) ou au « bricolage/jardinage » (49 %) (illustration 17). D'autres critères, comme le prix ou le poids des habitudes, ainsi que des déterminants sociaux (âge, origine, niveau d'éducation, milieu professionnel, etc.), peuvent aussi amoindrir ou renforcer la recherche de naturalité.

Illustration 17 - Attention prêtée aux labels écologiques par famille de produits



Repris de CGDD, 2017

Quelques implications pour l'alimentation

Le développement de la consommation de produits naturels, ou se présentant comme tels, est une tendance attestée par de nombreuses études quantitatives et qualitatives. Elle se manifeste clairement en matière d'alimentation et nous voulons ici indiquer en quoi cette « naturalisation » est un moteur qui peut impacter et orienter les conduites alimentaires. Les définitions du caractère naturel d'un produit ou d'un régime varient en fonction des groupes sociaux, des connaissances scientifiques et des maillons du système alimentaire (production, transformation, commercialisation, consommation finale) : un même produit, vendu à la ferme ou dans une grande surface, ne suscitera pas la même perception de naturalité chez les acheteurs.

1 - À la recherche d'une alimentation plus « naturelle »

- Selon une enquête TNS Sofres (2016), 83 % des Français interrogés déclarent un intérêt pour la naturalité des produits alimentaires (ingrédients naturels), cet intérêt dépassant celui pour leur origine (74 %).
- Le principe d'incorporation (« je suis ce que je mange », Fischler, 1990), présent dans toutes les sociétés, suscite des comportements d'évitement et de protection passant, de plus en plus souvent, par la recherche de produits naturels.
- La distance croissante (physique et cognitive) entre le mangeur et l'aliment (Bricas *et al.*, 2013), l'éloignement du monde rural et de la production agricole, réactivent, de manière identique, des souhaits de naturalité.
- La crainte des risques alimentaires et la multiplication des discours sur le « bien manger » plongent les consommateurs dans une situation d'anomie alimentaire (perte de repères, accroissement de l'anxiété et de la culpabilisation), dont ils tentent de sortir en faisant confiance aux ressources de la nature.
- La naturalité est aussi au cœur de nombreux régimes alimentaires, voire de comportements orthorexiques ne reposant que sur quelques denrées considérées comme pures et saines (crudorisme, régime « paléo » inspiré de la nourriture des chasseurs-cueilleurs préhistoriques, etc.).
- Plus largement, l'aliment naturel est associé à la santé, au bien-être [voir fiche Santé], au respect de l'environnement, à la saisonnalité, à la proximité, aux pratiques ancestrales, aux critiques de la mondialisation, de l'urbanisation et de l'industrialisation.

2 - Des implications directes de l'évolution du rapport à l'animal

- En deux décennies seulement, le statut des produits animaux s'est transformé, en particulier celui de la viande, avec la baisse de consommation de certaines espèces et la tendance, chez les jeunes générations, à « voir son steak comme un animal mort » (Gibert, 2015).
- Au-delà de l'assiette, la chair animale est au cœur de préoccupations sanitaires, économiques, environnementales et éthiques. En découlent la réorientation des achats vers des filières de production respectueuses du bien-être animal, le développement de régimes d'exclusion totale ou partielle (vegan, végétalien, végétarien, flexitarien), l'engagement dans des démarches militantes et antisécistes, etc.
- La critique des protéines animales entraîne mécaniquement une revalorisation des protéines végétales, et de toutes les alternatives à la viande, qui revêtent une image santé. Inversement, toujours au nom de la nature, d'autres producteurs ou mangeurs répondent aux critiques adressées à la viande en accentuant leur carnivorisme.

3 - Renforcement de la consommation de produits alimentaires « naturels »

- Le naturel est inscrit dans de nombreuses pratiques d'achat : recherche de produits bruts ou peu transformés, contenant des ingrédients sains (Greenflex, 2017), soutenues par des ONG, ou disposant de labels garantis par des démarches publiques ou privées (agriculture biologique, commerce équitable, impact environnemental réduit, bien-être animal, etc.). Il s'agit également de préférences pour les produits « sans », peu emballés, vendus en circuits courts et de proximité, fabriqués selon des recettes traditionnelles, etc.
- La diversité des caractéristiques naturelles pouvant être invoquées oblige à développer des dispositifs de contrôle et de certification, de traçabilité, de nombreux systèmes d'information, de valorisation et d'intermédiation.

Bibliographie

- Barraud R., Périgord M., 2013, « L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ? », *L'Espace géographique*, 42-3, pp. 254-269.
- Bessière J., 2000, « Valeurs rurales et imaginaire touristique », dans Amirou R., Bachimon P. (dirs.), *Le tourisme local, une culture de l'exotisme*, L'Harmattan, Paris.
- Bidaud F. et al., 2016, *Le rapport Homme-Animal : cinq scénarios à l'horizon 2030*, CEP, Analyse n° 95.
- Bourg D., Fragnière A., 2014, *La pensée écologique. Une anthologie*, PUF.
- Bricas N. et al., 2013, « Agricultures et alimentations : des relations à repenser ? », *Natures Sciences Sociétés*, 21/1, pp. 66-70.
- Brundtland G. H., 1987, trad. 1987, *Notre avenir à tous*, Oxford University Press.
- Carson R., 1962, trad. 1968, *Printemps silencieux*, Plon.
- Chanvallon S., Héas S., 2011, « L'homme et la nature : en quête/enquête sensible », *Natures Sciences Sociétés*, 4, p. 355-364.
- Commissariat général au développement durable (CGDD), 2017, « Les Français et la consommation responsable, vers des achats plus respectueux de l'environnement ? », *Data Lab Essentiel*, n° 97.
- Commissariat général au développement durable (CGDD), 2016, « Opinions et pratiques environnementales des Français en 2015 », *Chiffres et statistiques* n° 750.
- Corbin A., 2018, *La fraîcheur de l'herbe. Histoire d'une gamme d'émotions de l'Antiquité à nos jours*, Fayard.
- Descola P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Gallimard.
- Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), 2009, *Note d'information n° 2009-136 relative à l'emploi des termes « naturel », « 100 % nature » et de toute autre expression équivalente sur l'étiquetage des denrées alimentaires*.
- Digard J.-P., 2012, « Le tournant obscurantiste en anthropologie. De la zoomanie à l'animalisme occidentaux », *L'Homme*, n° 203-204, pp. 555-578.
- Donaldson S., Kymlicka W., 2011, *Zoopolis. Une théorie politique des droits des animaux*, Alma.
- Fischler C., 1990, *L'Homnivore*, Odile Jacob.
- Fontenay E. de, 1998, *Le silence des bêtes*, Fayard.
- Fuhr M., Brun J.-J., 2010, « Biodiversité, naturalité, humanité », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 18/1, pp. 67-69.
- Gibert M., 2015, *Voir son steak comme un animal mort*, Lux.
- Gore A., 1992, trad. 1993, *Earth in Balance: Ecology and Human Spirit*, Albin Michel.
- Greenflex, 2017, « Tous acteurs ! Les Français et la consommation responsable », *12^e baromètre*.
- Guichet J.-L., 2011, « Problèmes contemporains dans la relation entre l'homme et l'animal », actes du Colloque « L'évolution des relations entre l'homme et l'animal, une approche transdisciplinaire », Paris.
- Hardin G., 1968, trad. 2018, *La tragédie des communs*, PUF.
- Jouvenel B. de, 1968, *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*, SEDEIS.
- Leach E., 1980, *L'unité de l'homme et autres essais*, Gallimard.
- Le Neindre P., Dunier M., Larrère R., Prunet P., 2018, *La conscience des animaux*, Éditions Quæ.
- Lepiller O., 2014, « "Naturalité" et naturalisation des aliments. Perspectives socio-historiques », dans *Compte rendu de l'Académie d'agriculture de France*, tome 100, vol. 1.
- Le Quéau P. et al., 2010, « Convergences écologiques et sociologiques sur la naturalité forestière », dans Vallauri D. et al., (eds), *Biodiversité, naturalité, humanité. Pour inspirer la gestion des forêts*, Lavoisier.
- Lesage M. et al., 2016, *Le rapport Homme-Animal : évolutions passées et enjeux d'avenir*, CEP, Analyse n° 94.
- Meadows D., Meadows D. et al., 1972, trad. 1972, *Halte à la croissance ?*, Fayard.
- Mahé M. et al., 2017, *Prospective des métiers, qualifications et emplois liés à l'enseignement technique agricole*, Centre d'études et de prospective.
- Osborn F., 1948, trad. 1949, *La planète au pillage*, Actes Sud.
- Poulain J.-P., 2007, « L'homme, le mangeur et l'animal. Qui nourrit l'autre ? », *Les Cahiers de l'Ocha* n° 12, Paris.
- Pour la science*, 2018, *La révolution végétale*, n° 101, hors série, novembre-décembre.
- Regan T., 1983, trad. 2012, *Les droits des animaux*, Hermann.
- Schaefer O., 2015, « L'homme végétal », *Revue d'éthique et de théologie morale*, n° 286, pp. 61-73.
- Singer P., 1975, trad. 1993, *La libération animale*, Seuil.
- TNS Sofres, 2016, *Profils consommateurs dans le monde*.
- Wohlleben P., 2015, trad. 2017, *La vie secrète des arbres*, Les Arènes.

**Derniers Documents de travail publiés par
le Centre d'études et de prospective
du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

- N° 1, novembre 2008, *De la hausse à la baisse des prix : impacts de la crise économique sur l'agriculture et les industries agroalimentaires*
- N° 2, mars 2009, *La rémunération des services environnementaux rendus par l'agriculture*
- N° 3, septembre 2011, *Vers la définition d'un nouveau cadre de régulation des marchés dérivés de matières premières agricoles*
- N° 4, janvier 2012, *L'essor de la Chine dans le commerce international agricole et ses impacts sur le système agroalimentaire français*
- N° 5, janvier 2012, *L'évolution de l'alimentation en France*
- N° 6, mars 2013, *Augmentation de la part des terres agricoles en location : échec ou réussite de la politique foncière ?*
- N° 7, juillet 2013, *Les gaspillages et les pertes de la « fourche à la fourchette ». Production, distribution, consommation*
- N° 8, septembre 2013, *L'agriculture au cœur des stratégies de développement*
- N° 9, novembre 2013, *Disparités sociales et alimentation*
- N° 10, décembre 2015, *Bioéconomie : enjeux d'un concept émergent*
- N° 11, juin 2016, *La population paysanne : repères historiques*
- N° 12, décembre 2016, *Global Dairy Trade, plateforme électronique néo-zélandaise de commercialisation : quelles opportunités pour les marchés mondiaux de produits laitiers ?*

AGRICULTURE.GOUV.FR



ALIMENTATION.GOUV.FR

agreste.agriculture.gouv.fr